



Rapport d'activité 22-23

Assemblée Générale - 5 février 2024

**Amicale Laïque
de Saint-Brieuc**

**Amicale laïque
Centre de vacances**



24 boulevard Charner - 38 rue de Cornouaille
amicale.laique.sb@orange.fr - <https://www.amicale-laique-sb.fr>

Sommaire

Rapport moral.....	3
Rapport financier.....	6
Activités des instances statutaires.....	15
Badminton.....	21
Basket-ball.....	23
Boxe.....	25
Parkour.....	26
Pétanque.....	26
Multi-Sports.....	29
Yoga.....	29
Aéro-latino.....	30
Gym Pilates.....	30
Qi Gong.....	30
Danses.....	32
Lindy Hop.....	33
Semaine du Cinéma Italien.....	33
Encadrement.....	34
Langues : Anglais Espagnol Italien.....	34
Centre de loisirs - Accueil collectif de mineurs.....	36
Accompagnement à la scolarité.....	40
Mission jeunesse quartier ouest - Le PROJO.....	46
Centre de vacances - Été 2023.....	50
Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 6 Février 2023.....	56
AL- centre de vacances - Compte-rendu d'AG - 6 février 2023.....	58
Procès verbal de l'Assemblée Générale du 28 Février 2023.....	59
Procès verbal de l'A.G. de l'AL-Centre de vacances.....	61

Rapport moral

Le spectacle du monde, vu d'une association d'éducation populaire comme l'Amicale laïque de Saint-Brieuc, est décourageant. La force et la violence remplacent la diplomatie dans les relations internationales, entraînant le déclenchement de conflits guerriers en plusieurs régions du globe. La dégradation climatique, l'aveuglement devant les risques pour l'humanité, la procrastination devant les mesures à adopter, mettent en péril l'avenir de l'espèce humaine. Les tensions sociales, l'accroissement des inégalités, l'attrance pour les programmes liberticides et les gouvernements autoritaires, le renoncement à l'universalité, l'obscurantisme, les atteintes aux Droits Humains, tous ces agissements nocifs sont tellement prégnants, tellement dominants dans l'actualité, qu'ils éclipsent les avancées qui, malgré tout, ne manquent pas d'intervenir.

Certains dérèglements touchent directement notre association, ses adhérents, ses salariés. Pensons au phénomène inflationniste et à la question très concrète de la dégradation du pouvoir d'achat. Pensons aussi à l'angoisse qu'ils engendrent chez nos concitoyens, à l'anxiété qu'ils déclenchent chez les plus jeunes.

Notre association est touchée dans ses fondements avec la banalisation des idées d'exclusion et de rejet, la dégradation de la démocratie, le développement des injustices. Pour autant, nous ne devons pas oublier nos principes fondateurs, ni abandonner nos ambitions pour une société de justice et de paix.

*

* *

En dépit de cet environnement anxiogène, notre Amicale a enregistré des satisfactions au cours des derniers mois, avec une augmentation significative des adhésions. Se pourrait-il que ce mouvement vers notre association traduise le besoin d'éducation ? Indiquerait-il que, devant les grandes questions auxquelles le temps présent nous confronte, la réponse de l'éducation est indispensable ? Nous aimerions répondre affirmativement, mais il faut reconnaître que notre progression est liée à des raisons concrètes : la diversification des activités et des publics, l'intensification de notre action en direction des jeunes.

À ce sujet, il faut saluer la volonté de la Ville de travailler avec le monde associatif et de lui confier des missions d'animation. Nous considérons que la vie associative est une chance pour notre société. Ce qu'elle apporte est irremplaçable et ne peut être apporté par aucune autre organisation. Il est devenu banal de dire qu'en favorisant la rencontre, les associations renforcent le lien social ; mais, ce faisant, elles aident à sortir des carcans de l'habitude et du quotidien. En développant le sens de la responsabilité, elles sont des écoles de démocratie, et des lieux d'expression citoyenne, capables de transformer les indignations et les aspirations en réalisations collectives.

L'enjeu, pour nous, est de favoriser l'éducation à la citoyenneté et à l'engagement. Qu'il soit individuel ou collectif, l'engagement, celui des jeunes notamment, participe à la construction d'un monde plus résilient, basé sur la solidarité et le désir de faire société.

Si la saison passée nous a fourni des satisfactions, elle a aussi fait émerger plusieurs attentes. L'accès à un nouveau siège pour lequel nous travaillons avec la Ville a été plusieurs fois reporté, entraînant des problèmes de salle pour le déroulement des activités, et provoquant l'irritation des adhérents et des animateurs.

L'augmentation du volume d'activités s'accompagne d'un accroissement notable des obligations administratives, tâche hors de portée d'une intervention bénévole, qui ne peut être assurée que par des personnes qualifiées. Le besoin d'obtenir de nouveaux moyens, humains et financiers, pour assurer la cohésion des professionnels chargés du pôle jeunesse et du « Projo », est devenu impératif.

Sur un autre terrain, nous constatons, comme tous les clubs sportifs, le vieillissement des gymnases briochins. Disposer d'installations et de locaux qualitatifs pour mener nos activités devient un enjeu pour les sportifs de Saint-Brieuc. À l'Amicale, c'est particulièrement vif pour la pétanque et pour le basket, mais c'est vrai pour d'autres sports, en attente des créneaux plus nombreux, de moyens de rangement et de stockage du matériel, de rénovation de l'existant.

Nous savons qu'il n'y a pas de solution simple et immédiate pour faire face aux dégradations et à l'inadaptation des installations, mais nous estimons qu'il est nécessaire de retenir un plan de rénovation et de création d'équipements. Nous pensons que, dans un geste de démocratie participative, ce plan devrait être construit avec le monde sportif, en prenant en compte le point de vue des clubs – utilisateurs réguliers des équipements – pour imaginer cette planification, et pour donner des avis sur la conception de chaque équipement.

Pour ce qui concerne l'Amicale laïque, nous sommes prêts à participer à de telles concertations. Et nous prenons notre part pour dépasser cette situation, en créant une salle pour pratiquer le « parkour ».

*

* *

Voici un siècle des briochins s'organisaient pour coordonner l'activité périscolaire. Ainsi est née l'association des élèves, anciens élèves, parents et amis des écoles publiques de Saint-Brieuc, dont les statuts furent déposés en 1925, et qui devint l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc. En 1925, également, l'association fut installée au 24 du boulevard Charner sous l'impulsion du maire, Octave Brilleaud, par ailleurs président de la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes-du-Nord. Aujourd'hui, avec l'émergence d'une vie périscolaire au plus près des écoles, l'Amicale n'entretient plus de relation structurelle avec les écoles publiques briochines, mais elle reste fidèle au projet de départ : laïcité, émancipation par l'éducation, accès aux activités favorisant l'éducation à la citoyenneté.

La célébration de ce centenaire est donc à l'ordre du jour. Le conseil d'administration a quelques propositions, qui devront être approfondies et amplifiées, peut être croisées avec des initiatives municipales, attendu que l'Amicale laïque est non seulement une association mais qu'avec son histoire, elle est une institution.

Quoiqu'il en soit, le centenaire de l'Amicale sera l'occasion d'affirmer nos principes dans un environnement qui, trop souvent, les néglige et les méprise, d'affirmer également l'importance de la vie associative pour diffuser des valeurs indispensables à notre société et à la République,

Camille Binder, janvier 2024

Le slogan de l'Amicale,
DES VALEURS À VIVRE,
incite à faire vivre la laïcité
en garantissant
la liberté de conscience,
en promouvant l'égalité femmes-hommes
et en développant l'esprit critique.





Rapport financier

Rapport financier

200014 - Association AMICALE LAIQUE

ATTESTATION

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Association AMICALE LAIQUE
Pour l'exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	788 635,60 €
Résultat net comptable	2 538,62 €
Total du bilan	351 625,14 €

Fait à LANGUEUX,
Le 18/12/2023.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

ISACOMPTA CONNECT - ASSOAT - Fiscal - 22/12/2023

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

COGEP - EXPERTISE COMPTABLE

Produits d'exploitation	788 635 €
Charges d'exploitation	783 804 €
1 - Résultat d'exploitation	4 831 €

Produits financiers	2 000 €
Charges financières	239 €
2 - Résultat financier	1 761 €

Produits exceptionnels	831 €
Charges exceptionnelles	4 886 €
3 - Résultat exceptionnel	-4 055 €

Total produits	791 468 €
Total charges	788 929 €
5 - Résultat final	2 538 €

BILAN - ACTIF

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023			01/09/2021 au 31/08/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	9 460,25	9 424,83	35,42	122,99
Autres	134 422,46	94 484,91	39 937,55	50 201,37
Immobilisations corporelles en cours	10 774,78		10 774,78	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 200,00		2 200,00	
TOTAL (I)	156 857,49	103 909,74	52 947,75	50 324,36
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	165 358,93		165 358,93	80 736,32
Valeurs mobilières de placement	36 282,00		36 282,00	35 471,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	92 351,53		92 351,53	163 256,77
Charges constatées d'avance	4 684,93		4 684,93	2 956,79
TOTAL (II)	298 677,39		298 677,39	282 420,88
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	455 534,88	103 909,74	351 625,14	332 745,24

BILAN - PASSIF

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Du 01/09/2022 au 31/08/2023	Du 01/09/2021 au 31/08/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	132 775,44	132 775,44
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	36 883,91	16 882,30
Excédent ou déficit de l'exercice	2 538,62	20 001,61
<i>Situation nette (sous total)</i>	172 197,97	169 659,35
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 934,79	66,58
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	174 132,76	169 725,93
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	43 603,00	38 762,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	43 603,00	38 762,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 399,67	19 622,24
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 930,00	8 622,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	47 906,71	50 839,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 851,34	10 063,33
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	52 801,66	35 110,33
TOTAL (IV)	133 889,38	124 257,31
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	351 625,14	332 745,24

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Du 01/09/22 au 31/08/23	Du 01/09/21 au 31/08/22
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	290 500,51	231 288,70
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		370,76
Salaires et traitements	386 753,36	313 566,13
Charges sociales	88 504,35	68 862,16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 694,57	14 050,14
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 351,31	1 148,58
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	783 804,10	629 286,47
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	239,59	92,48
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	239,59	92,48
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	45,00	10 000,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 841,00	4 824,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 886,00	14 824,00
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES CHARGES	788 929,69	644 202,95
EXCÉDENT	2 538,62	20 001,61
TOTAL GÉNÉRAL	791 468,31	664 204,56

COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

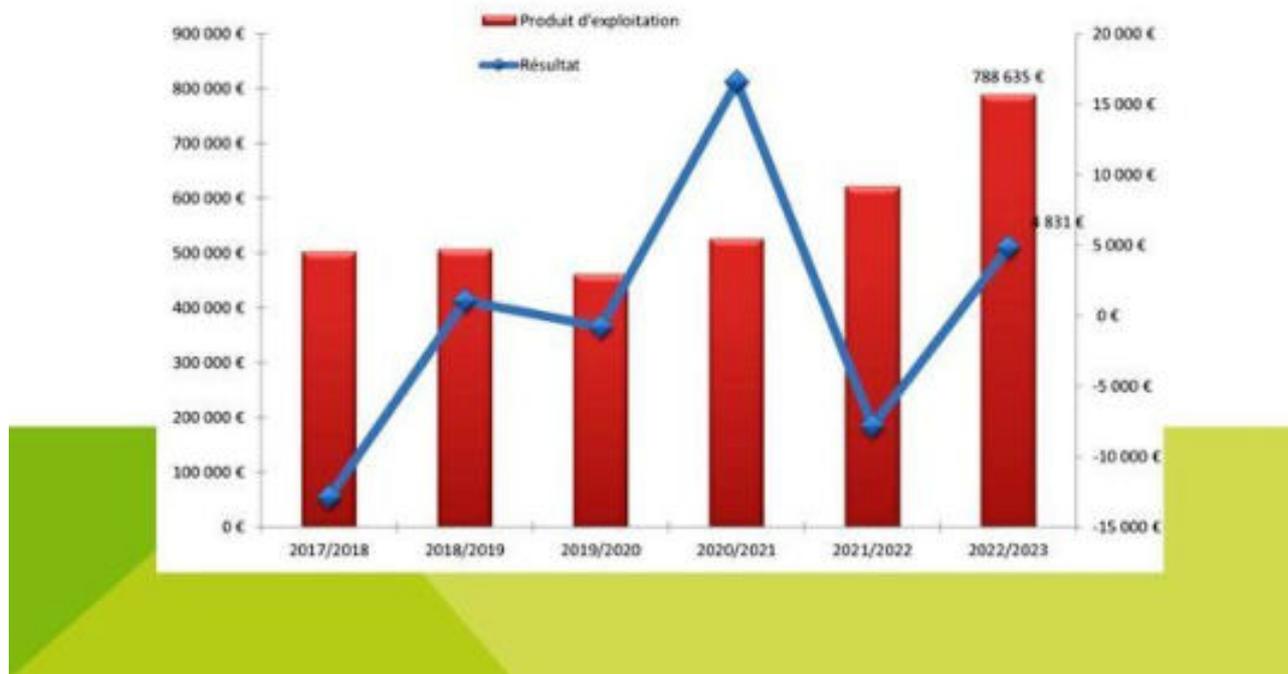
Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Du 01/09/22 au 31/08/23	Du 01/09/21 au 31/08/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	398 674,35	361 388,21
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	341 190,68	217 520,15
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 524,38	18 354,72
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	34 246,19	24 185,89
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	788 635,60	621 448,97
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 000,92	933,59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 000,92	933,59
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	831,79	9 660,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		32 162,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	831,79	41 822,00
TOTAL DES PRODUITS	791 468,31	664 204,56
DÉFICIT		
TOTAL GÉNÉRAL	791 468,31	664 204,56

Une année record en terme de progression d'activité : en 2 saisons le produit d'exploitation a progressé de 50%



Produit et résultat d'exploitation



Si la croissance des effectifs a été moins spectaculaire que la saison précédente (+24,5% contre 27%), la saison 2022/2023 restera dans les annales de l'Amicale Laïque comme celle qui enregistre la plus forte croissance du produit d'exploitation (+27%). Ainsi en deux saisons les effectifs ont augmenté de 60% et le produit d'exploitation de 50%. Cette saison, la croissance des effectifs est visible dans la quasi-totalité des activités avec :

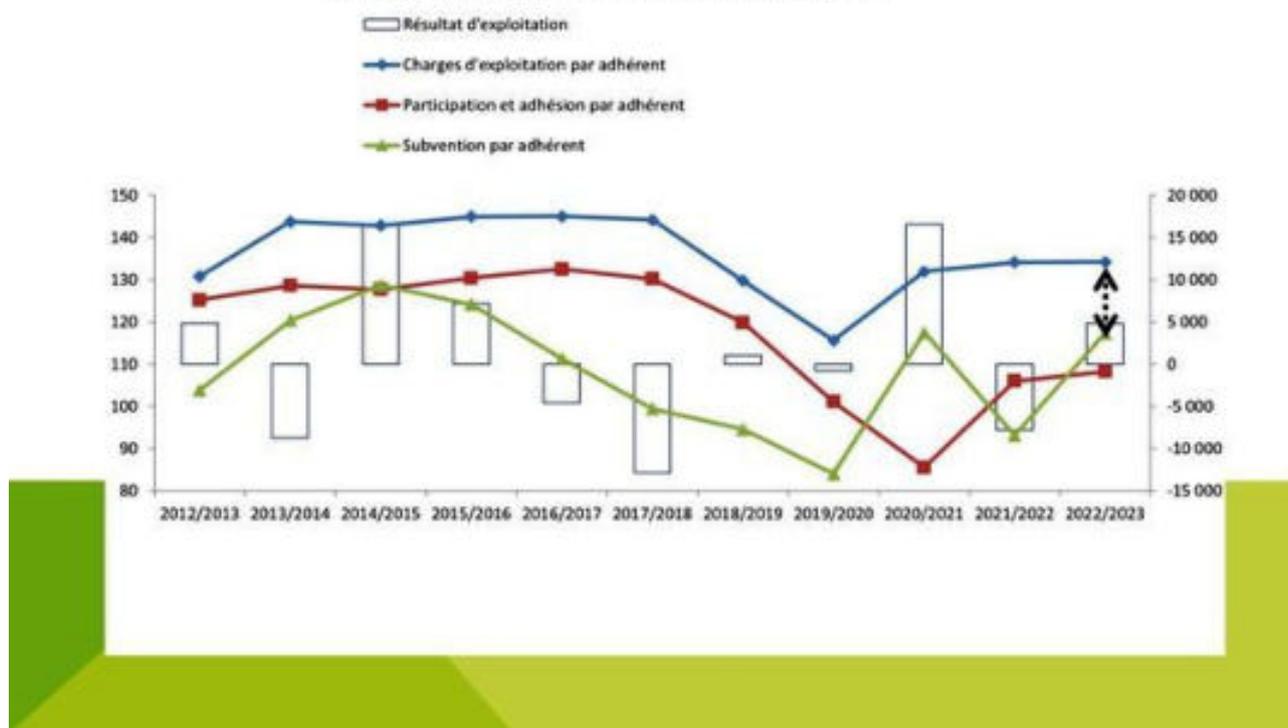
- Un renforcement du pôle « sportif » lié à l'explosion de l'activité Parkour (X 4) qui vient s'ajouter au développement de toutes les sections sportives. Ainsi en 2 saisons, l'effectif du pôle sportif a pratiquement doublé.
- Une relance du pôle « langues » (+7,5%)
- Un développement du pôle « expression » grâce notamment à l'activité aéro-latino et au Lindy Hop

Malgré ce très fort développement, l'équilibre financier de l'association reste fragile avec un résultat d'exploitation à 4 800 €.

Une croissance significative des subventions qui permet d'atteindre l'équilibre financier



Ratios en base 100 saison 2006/2007



Pour mieux comprendre l'évolution de l'équilibre financier sur un temps long, le graphique ci-dessus montre l'influence de trois indicateurs sur le résultat : le poids des dépenses par adhérent (charges d'exploitation), l'effort demandé aux adhérents (la participation et les adhésions) et les subventions (base 100 saison 2006/2007). Cette analyse illustre la corrélation entre le résultat d'activité et l'écart entre l'évolution des subventions et l'évolution des charges : plus cet écart est important plus le résultat est dégradé.

Après une forte augmentation du produit de ligne « cotisations » sur la saison 2021/2022, plus contenue sur cette saison, l'équilibre financier est obtenu grâce à une croissance significative des subventions (+60%). Cette augmentation est visible à trois niveaux :

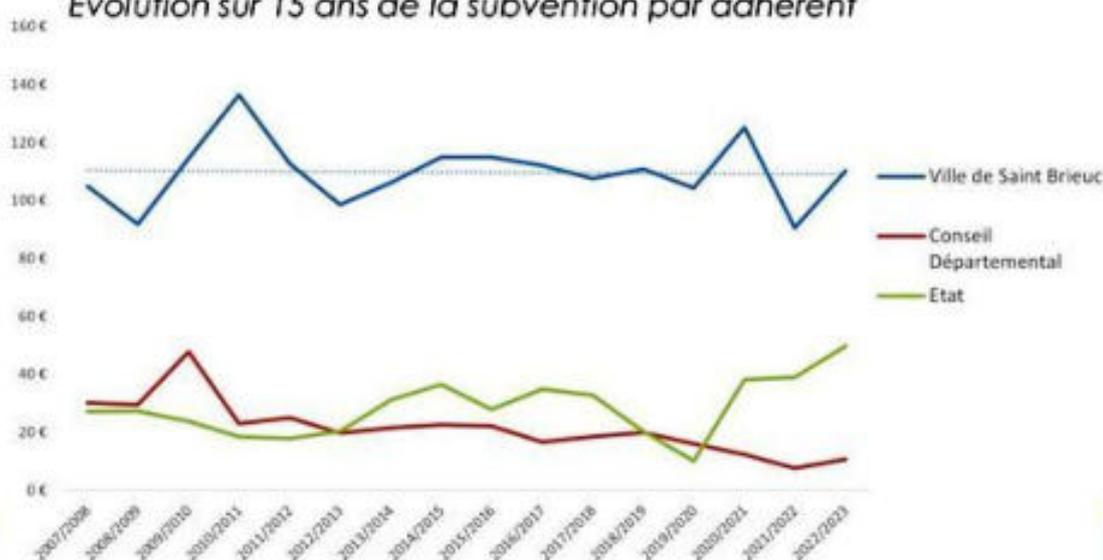
- Le développement des missions sur le quartier Ouest associé à une nouvelle subvention de la ville ainsi qu'au reversement de la taxe sur le foncier bâti par Terre d'Armor Habitat
- Des nouvelles aides à l'emploi de l'État pour trois ans qu'il faudra compenser à terme (25 000 €)
- Des aides aux projets de la ville de Saint-Brieuc (Tournoi du Griffon Badminton, Ouest Summer Kid et Semaine du Cinéma Italien)

Une partie de cette croissance s'explique aussi par un reclassement comptable de versements de la Ville de Saint-Brieuc, précédemment intégrés sous l'appellation « prestations ».

Une subvention de la ville de Saint Briec rapportée au nombre d'adhérents quasi constante depuis 15 ans



Evolution sur 15 ans de la subvention par adhérent



Principal contributeur public, la subvention de la ville de Saint-Briec n'a quasiment pas évolué depuis 15 ans, se fixant en moyenne à 110 € par adhérent. On peut ainsi s'étonner que l'accroissement spectaculaire des effectifs sportifs ne se traduise pas par une croissance comparable de la subvention de fonctionnement de la Ville. La question de la réévaluation du mode d'attribution de la subvention de fonctionnement se pose au regard de la croissance significative des adhérents et de l'inflation pour faire face notamment à la baisse constante de la subvention du Conseil Départemental. Seules les aides de l'État ont significativement progressé ces trois dernières années.

L'équilibre financier reste ainsi incertain notamment à l'issue des aides de l'État sur les nouvelles embauches.



Vie des instances

Activités des instances statutaires

La **dernière Assemblée Générale** s'est tenue le 6 février 2023. Après deux années durant lesquelles les consignes sanitaires avaient contraint à limiter l'assemblée aux obligations réglementaires, il fut possible de réunir les adhérents, salariés, bénévoles et personnalités, et de clôturer la réunion par un moment convivial. L'Assemblée a voté et approuvé les différents rapports, puis elle a renouvelé le Conseil d'Administration. Le tiers sortant comptait 7 personnes ; 6 d'entre elles ont accepté de se représenter et il y a eu deux nouvelles candidates. Ces 8 personnes ont été élues à l'unanimité¹.



Le Conseil d'administration est composé de 18 membres (8 femmes et 10 hommes) :
Katleen AFFARI, Camille BINDER, Catherine BINDER, Dominique BOURDONNAY, Catherine BIDAN, Carmen CARPENTIER, Jean COSNAY, Pierre-Hadrien DERDAR, Pascale FOLLAIN, Morgan GUYONVARCH, Gilles LE CLERC, Christian LEMOINE, Catherine MAYER, Bruno MENEZ, Pierre PARISOT, Romain RAFFRAY, Stanislas RAUD, Jean VAILLANT.

Composition du bureau

Camille BINDER, Président
Jean VAILLANT, Vice président
Bruno MENEZ, trésorier
Dominique BOURDONNAY secrétaire
Christian LEMOINE, secrétaire adjoint
Pierre PARISOT, trésorier adjoint
Catherine BIDAN Membre du bureau
Jean COSNAY, Membre du bureau
Morgan GUYONVARCH, Membre du bureau
Gilles LE CLERC, Membre du bureau

Le Conseil d'Administration a tenu, cette saison, quatre réunions et sept réunions de bureau. Par ailleurs des **groupes de travail** ont fonctionné pour traiter de dossiers particuliers. Cette méthode permet d'approfondir certaines questions, avant de les soumettre au conseil d'administration : la communication (préparation de la plaquette, et renouvellement des visuels), l'équipement téléphonique, la préparation du déménagement de l'AL (archivage, suivi des travaux, etc), la recherche et l'aménagement d'une salle pour l'activité « Parkour ».

¹ Le procès-verbal de cette AG est consultable en ligne sur le [site de l'association](#).

Enfin, il ne faut pas oublier les **réunions avec la Ville** sur des sujets essentiels comme le transfert du siège de l'association et les travaux dans les futurs locaux rue de Cornouaille (phase 1 et 2) , ainsi que la nouvelle mission « jeunesse » et les besoins qu'elle exige en terme d'animateurs et de financement.

Le CA s'est prononcé sur divers événements survenus dans l'actualité et plusieurs messages ont été adressés aux adhérents pour informer de l'évolution et des opérations lancées par l'association.



Voici une brève liste des dossiers qui ont été traités lors des réunions de CA et de bureau, en commençant par les questions qui concernent la gestion habituelle d'une association ...

- L'élection du nouveau bureau, ainsi que du bureau de l'AL-Centre de vacances et la mise en place de groupes de travail.
- La préparation des différentes manifestations organisées par l'AL ou celles auxquelles elle participe (le forum des associations, le forum de la vie à l'ouest, le gala de danse, l'inauguration du Projo, le local pour les jeunes ... sans oublier l'organisation de rencontres conviviales qui permettent de resserrer les liens entre tous ceux qui interviennent au sein de l'association, salariés ou bénévoles).
- Les questions financières : le point sur les dépenses, le suivi de la trésorerie, les achats à prévoir, les nouveaux tarifs, les comptes de l'AL et de l'AL-Centre de vacances. Ressources humaines : tout ce qui concerne les mouvements de personnel (embauches, fiche de poste, suivi des emplois, demandes des salariés, etc). Le travail d'un groupe de réflexion sur une politique salariale permet d'anticiper et de ne pas être amené à prendre des décisions dans l'urgence.
- Le suivi des activités : activités sportives, activités culturelles proposées aux adhérents durant toute la saison; accompagnement à la scolarité ; activités du centre de loisirs, du centre de vacances ; activités d'été. Le point sur la rentrée et les décisions à prendre au regard des effectifs. Le développement de certaines activités rend d'autant plus urgent la mise à disposition de nouveaux locaux.

Les nouveaux projets à l'étude

- La réalisation d'une fresque murale avec la participation de jeunes de l'accompagnement à la scolarité.
- L'ouverture d'une section pétanque-loisirs.
- La participation au dispositif « Sport à l'école ».
- L'accueil d'un groupe pratiquant le « Behourd ».



Deux points sont régulièrement revenus dans l'ordre du jour et ils ont particulièrement mobilisé l'attention des administrateurs :

- **La mise en route du « projet jeunesse ».** Le local, ancienne maison du gardien du stade Hélène Boucher, a été rénové par la Ville et meublé avec la participation des jeunes qui peuvent maintenant en disposer. Il a été officiellement inauguré sous le nom de « Projo » le 13 décembre dernier.

- **Le changement de siège**

Le transfert du siège de l'AL et de ses activités dans les locaux du Grand Clos a pris du retard. Prévu en septembre 2023 pour la reprise de la saison, il n'est pas achevé, ce qui crée des difficultés nombreuses. Le manque d'espace et la dispersion des activités sur plusieurs sites complique la tâche et nuit au bon fonctionnement de l'association.



- **La création d'une salle « Parkour »**

Devant le développement sans précédent de l'activité Parkour (voir plus loin), le CA a décidé la création d'une salle dédiée à l'activité « Parkour ». Un local a été trouvé, correspondant parfaitement aux besoins en termes de surface (350 m²), en termes de localisation puisqu'il est à proximité du stade Hélène Boucher, en terme de coût (loyer mensuel de 1100 €).



La salle de Parkour permettra de proposer davantage de créneaux horaires aux adhérents et donc de développer l'activité. Elle favorisera l'évolution de la pratique et la progression technique des jeunes grâce à la construction de modules en bois, plus efficaces que les modules en plastique. Outre le bénéfice pour le adhérents, la salle permettra de faire découvrir cette discipline aux élèves des écoles, collèges et lycées de la Ville, notamment ceux du quartier. Elle sera également ouverte aux accueils de loisirs, aux clubs sportifs et aux particuliers qui souhaiteraient tester la discipline.

Il était envisagé d'ouvrir la salle en septembre 2023. La réalisation de l'équipement a toutefois été reportée afin de satisfaire à la réglementation concernant les ERP (Équipements Recevant du Public) : ouverture d'une porte de secours, accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), normes sanitaires s'agissant d'un local précédemment utilisé en tant que garage automobile.

Le changement d'affectation a nécessité une étude de sol afin d'évaluer une possible pollution. L'analyse ayant eu lieu révèle qu'il n'y a pas nécessité de dépollution, ce qui aura pu compromettre le projet. Pour financer les travaux et l'aménagement, une subvention a été sollicitée auprès de l'ANS en février 2023 dans le cadre du plan national « 5000 équipements » lié aux Jeux Olympiques. La subvention accordée pourra atteindre 55 000 € en fonction du coût total du projet ; elle a été confirmée en décembre 2023.

Une demande de permis de construire est déposée pour engager les travaux de mise aux normes. La salle devrait être fonctionnelle en septembre 2024.

Les administrateurs apprécient de pouvoir travailler dans une bonne ambiance, avec des personnes qui mettent en avant les valeurs de l'AL et remercient bien sincèrement tous ceux, salariés ou bénévoles, qui contribuent à la bonne marche de notre association.

Dominique Bourdonnay

Les sections

Les activités sportives fonctionnent en autonomie et sont gérées par des bureaux de section comportant *a minima* un président et un trésorier.

Badminton : Stanislas Rault, président ; Amélie Dzida, trésorière,

Basket-ball : Julien Micheau, président,

Boxe : Christophe Delande, président ; Gilbert Le Riboter, trésorier,

Pétanque : Gilles Hamon, président ; Marc Even, trésorier.

Un bureau des bénévoles de l'Accompagnement à la scolarité fonctionne également depuis 2022.

Les bureaux de section assurent l'organisation des activités, les compétitions sportives, les relations avec les fédérations, les relations avec les licenciés, le suivi des cotisations et des dépenses courantes.

Trois prises de position de l'Amicale Laïque



Communiqué

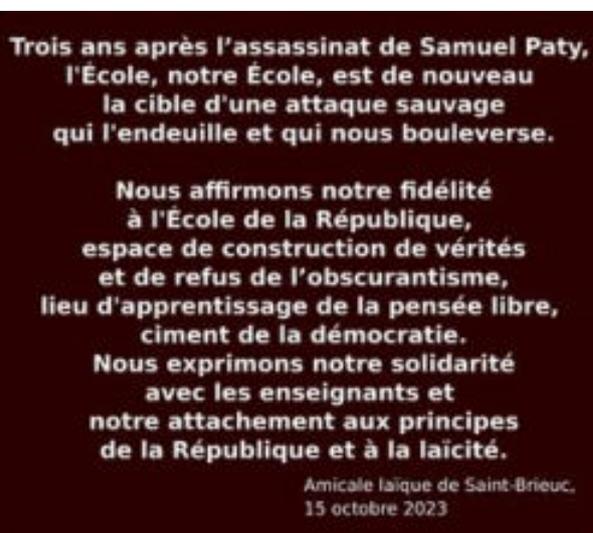
L'Amicale laïque de Saint-Brieuc s'inquiète des projets de fermeture de classes dans les écoles de Saint-Brieuc et plus généralement dans toutes les Côtes-d'Armor.

Exerçant une activité éducative complémentaire de l'École, l'Amicale laïque anime le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Les animateurs bénévoles et les professionnels de l'association constatent les difficultés rencontrées par les enfants dans leurs apprentissages. Les fermetures annoncées entraîneront inévitablement une dégradation des conditions d'accueil pour les élèves et de travail pour les équipes pédagogiques. Elles sont un obstacle au bien vivre et à l'égalité des enfants en matière de réussite scolaire.

L'Amicale laïque de Saint-Brieuc rejoint les protestations contre les mesures de suppression de 44 classes et elle s'associe aux demandes de révision de la carte scolaire des Côtes-d'Armor.

L'accompagnement à la scolarité, c'est 165 enfants accueillis chaque semaine par 79 bénévoles, avec l'appui de 3 salariés, dans 12 lieux répartis dans toute la Ville (chiffres 2023) : l'accueil FLE (Français langue étrangère) concerne 14 enfants et complète l'action. Le dispositif entre dans le cadre d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) financé par la Caisse d'allocation familiale et la Ville de Saint-Brieuc.

Saint-Brieuc, le 6 mars 2023



Effectifs

Évolution des inscriptions dans les activités au cours des cinq dernières années :

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Badminton	134	158	135	184	198
Basket	101	88	82	119	134
Boxe française	86	80	46	80	88
Parkour				33	131
Pétanque				38	59
SPORTS	321	326	263	454	610
Qi gong		13	17	19	20
Yoga	55	41	37	45	39
Pilates	49	46	31	35	55
Multi-sports	89	100	99	126	108
Sophrologie					
SPORT-SANTÉ	193	200	184	225	222
Anglais	65	67	47	39	43
Espagnol	29	20	15	9	14
Allemand	7	3	3		
Italien	17	25	17	19	15
LANGUES	118	115	82	67	72
Danses	112	107	67	112	119
Aéro latino / Zumba	18	18	17	15	41
Théâtre	17	6			
Lindy Hop	32	43	58	51	65
Art plastique	8				
Encadrement	6	7	6	5	6
ACT. ARTISTIQUES ET D'EXPRESSION	193	181	148	183	231
CLSH	190	162	209	260	276
Accompagnement scolaire	222	238	248	257	270
Centre de Vacances	157	0	160	166	163
Projo					100
ACTION JEUNESSE	569	400	617	683	809
Adhésions Individuelles	15	16		4	24
TOTAL INSCRIPTIONS	1409	1238	1294	1616	1968



Badminton
Basket-ball
Boxe
Parkour
Pétanque

Badminton

Le badminton est en pleine évolution, les chiffres aussi bien nationaux que locaux le démontrent bien, avec une progression de 10 à 20 % par an, sur les cinq dernières années. Le badminton est le sport le **plus pratiqué** en milieu scolaire, surtout au collège et au lycée, avec une poursuite pendant et après les études.

LES CHIFFRES

La section comptait 203 licenciés sur la saison 2022 2023.

- 95 femmes, 108 hommes,
- 90 jeunes.
- 85 adultes et jeunes en pratique uniquement loisirs
- 11 créneaux de jeu sont proposés aux pratiquants dont 8 sont encadrés (loisir et compétition)
- Un stagiaire préformation DE, Axel qui a obtenu le CQP
- Les encadrements sont assurés par Axel et 3 bénévoles dont 1 en formation d'animateur/entraîneur, Benjamin.
- Une arbitre accréditée en cours de certification Ligue, Amélie
- 11 équipes :
 - 1 équipe fanion en nationale N3 maintien,
 - 1 équipe au niveau régional R3, montée en R2,
 - 4 équipes au niveau départemental maintien,
 - 1 équipe en championnat vétérans,
 - 4 équipes en unisexe.

LES ACTIVITÉS COMPÉTITEURS

Les présences lors de tournois sont à de nombreuses reprises couronnées de succès tant au niveau départemental, régional, national et même international pour certains joueurs et joueuses. Cinq jeunes participent au championnat de France. Deux joueurs ont rejoint le pôle espoir de Dinard.

De plus en plus de jeunes joueurs rejoignent l'Amicale, attirés par le dynamisme du club et par la qualité d'encadrement. Ils sont heureux de porter les couleurs de l'Amicale laïque.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA SAISON

Plusieurs joueurs briochins ont brillé sur les tournois et divers championnats,

Lily Gautier : Une médaille aux "Europe" avec la sélection de l'équipe de France, une médaille aux championnats de France jeunes, deux médailles aux championnats de Bretagne jeunes, deux demi-finales au championnat de Bretagne Adultes série N

Martin Bellot : trois médailles d'or aux championnats de Bretagne jeunes ; joue en N1 en simple et a fait son entrée dans le top 100 français et une belle entrée dans le top mondial.

Marco Marie : fait une belle saison également avec trois médailles aux "Bretagne jeunes" également. Martin et Marco 3^{ème} au championnat de Bretagne adultes série N.

Maëlys Le Marchand : médaillée aux championnats de Bretagne jeunes, SD - Série N : 3^{ème} au championnat de Bretagne adultes série N.

Capucine Depagne : performance sur plusieurs TRJ.

Romance Depagne : gagne sur le TRJS2 en cadettes élites perf sur les CEJ.

Benjamin Raud gagne le championnat des Côtes-d'Armor jeunes dans les trois tableaux.

Joël Mevel perd en quart au **championnat de France** Vétérans, 1/16 aux **championnats du Monde** Vétérans.

Josiane Lecomte deux médailles d'argent au Championnat de France Para-badminton en Double Dame et en Mixte

MANIFESTATIONS

- Participation au forum des associations,
- Organisation d'un tournoi double en novembre, au gymnase de la Vallée,
- Stage jeunes aux vacances d'automne, février et printemps,
- Accueil des journées de N3 et départementales,
- Organisation du tournoi régional jeunes en novembre,
- Organisation d'un tournoi jeunes en janvier (100 jeunes),
- Organisation du tournoi National du Griffon en mai à Steredenn fut une belle réussite, avec le souhait de pérenniser la manifestation et le lieu, sur cette manifestation des joueurs de toute la France se sont déplacés (400 joueurs sur 2 jours), avec la présence de joueurs du TOP 20 français.



Des opérations d'autofinancement : Opération « Chocolat », Soirée « Bad an Crêpes ».

LA COMMUNICATION

La communication régulière avec les adhérents, permet de garder un contact permanent, via les réseaux sociaux ou de lettres d'information régulières.

Le site internet est l'outil principal de la communication en direction des adhérents et de toute personne s'intéressant aux activités de la section Badminton de l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc (mis à jour hebdomadaire). Le site accueille toutes les informations de la section, les résultats, les dates importantes, nos partenaires.

- Site internet : <http://www.saint-brieuc-badminton.fr>
- Page facebook : <https://www.facebook.com/saintbrieuc.badminton>

LES PARTENAIRES

De plus en plus de partenaires privés s'engagent à nos côtés.

Nos partenaires institutionnels Mairie de Saint-Brieuc, Saint-Brieuc Agglomération et le Conseil Départemental sont primordiaux pour le fonctionnement.

LES PROJETS 2023-2024

- Formation d'animateurs et d'arbitres et juges-arbitre
- Recrutement d'un entraîneur, pour le bon développement de la section
- Briller sur les championnats

LES BESOINS

- Un gymnase adapté à notre pratique sportive, avec un local de stockage, aussi bien pour les compétitions que pour les entraînements,
- Des créneaux en quantité suffisante pour accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions.

Un club n'est rien sans ses bénévoles, Merci à eux
Stanislas RAUD

Basket-ball

EFFECTIF

137 licenciés dont 112 jeunes ; 45 licencié Féminin et 67 licencié masculin.

La Coopération Territoriale de Club (CTC) avec l'Amicale Laïque de Ploufragan a été prolongée pour 3 années, ce qui porte le nombre de jeunes à 174 au total répartie dans 12 équipes de U13 à U18.

L'année 2022-2023 a été marquée par le retrait progressif de David Huitric, appelé à d'autres missions. Entraîneur dans le club depuis 10 ans, il est désormais remplacé par Alexandre Morice qui a fait son apprentissage au sein de l'association (BPJEPS Basket). Cette année Malick Daunis, bénévole de longue date, a été recruté en tant qu'apprenti sur la section basket. À eux deux ils encadrent une grande partie des 20 créneaux d'entraînement hebdomadaires aux gymnases Hélène Boucher ou Jean Moulin.

RÉSULTATS SPORTIFS

Les U13 Filles Région Élite ont remporté le tournoi international de Pacé en avril dernier.

Le club compte cette année 4 équipes engagées au niveau régional (U13F région élite / U15 Filles région élite / U15 gars région élite / U17 gars région honneur), ainsi que trois équipes jouant au plus au niveau Départemental (U11 gars / U13 gars / U18 filles)

- 3^{ème} place Région Élite : U15 F & U13F,
- 5^{ème} place Régional 3 : seniors gars,
- 1^{er} place D1 : U13 gars & U18 filles,
- 5^{ème} place D1 : U11M compétition,
- 4^{ème} Place D2 : U15M développement 1,
- 4^{ème} place D3 : U13F développement / U15F développement / U11M développement,
- 6^{ème} place D3 : U15M développement 2 / U17M développement.



OPÉRATIONS D'AUTOFINANCEMENT

Une opération « pizza » et une soirée festive ont été organisées cette année par la section ; les bénévoles avaient préparé un poulet Yassa à manger sur place ou à emporter. La soirée a rassemblé une trentaine de personnes.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Un grand nombre de parents aident, chaque week-end. Cependant, en raison du grand nombre d'équipes il est difficile de trouver des bénévoles pour le coaching, l'arbitrage ou pour tenir les tables de marque.

Il manque également des bénévoles pour la gestion de la section : trésorerie, secrétariat, animation, ...

PROJETS

Mettre en place :

- une école d'arbitrage pour les jeunes,
- une boutique de vêtement,
- une formation « coach parent bénévole » afin de rassurer et d'accompagner les parents qui souhaitent coacher les week-end.



Un objectif fort des années à venir est d'investir le maximum de monde afin de mieux structurer la section au-delà de l'aspect sportif qui fonctionne déjà très bien avec des résultats toujours en évolutions.

Boxe

EFFECTIFS

- Boxe Française : 93 licenciés,
- Boxe Anglaise : 28 licenciés.

- 14 Bénévoles.

Boxe française : 3 créneaux adultes et 3 créneaux enfants assurés par Christophe Delande, Marc Imbert, Gilbert Le Riboter, Romain Raffray et Nathalie Dubois (enfants)

Boxe anglaise : responsable Gaëtan Lestic, entraîneurs Jessy Laronche et Christophe Delande

RÉSULTATS SPORTIFS

Passage de grades tout au long de la saison.

- Sarah Koster, vice championne de France élite A et participation championnat de France Assaut,
- Christophe Delande et Yves Marie Ropert, poules en Championnat de France élite B,
- Christophe Delande, vice champion de l'Open de France en combat,
- Maximilien Hamon, demi-finaliste Championnat de Bretagne Boxe Anglaise.

Participation au championnats départementaux, régionaux et nationaux en assaut,

Organisation du Trophée Briochin en novembre 2022 (boxe française),

Organisation d'un interclubs en décembre 2022 (boxe anglaise).



NOUVEAUTÉS

- Création d'une section spécifique Boxe anglaise avec trois créneaux par semaine assurés,
- Customisation du mur de la salle aux couleurs du club,
- Achat de matériels pour diversifier les entraînements.

Deux adhérents formés comme juge arbitre

PROJETS

Développement de la boxe anglaise avec projet d'un créneau pour les enfants.

Création d'une section ado en boxe française.

Création d'un nouveau logo pour associer Boxe Française et Boxe Anglaise.

Organisation d'un interclubs en décembre 2023.



Parkour

Le Parkour, ou « Art du Déplacement » est un sport visant un déplacement libre dans tous types d'environnements, uniquement grâce à ses capacités motrices. Le Parkour permet d'optimiser le potentiel physique et mental de ses pratiquants, appelés des Traceurs.

(Wikipédia)

Vu le succès et l'enthousiasme pour cette discipline nouvellement introduite à l'Amicale laïque, le Conseil d'administration a décidé, en septembre 2022, d'embaucher, Steven LUCAS. Cette embauche a été soutenue par l'Agence Nationale du Sport qui a octroyé une aide de 12 000 € PAR an, pendant trois ans.

Cette année, 6 cours étaient proposés dans le gymnase de l'Amicale, le soir avant les séances de boxe et le mercredi matin, ainsi qu'une séance dans la salle de Gymnastique rue Brizeux, le mercredi soir. 132 jeunes se sont inscrits ; il a même fallu constituer une liste d'attente, ce qui est exceptionnel lorsqu'on lance une nouvelle activité.



La difficulté avec cette discipline est qu'elle nécessite des modules d'évolution très volumineux. Pour la pratiquer dans plusieurs lieux, il faut déplacer ou avoir des modules dans chaque salle, ce qui pose le problème de leur stockage ! Après une visite de la seule salle de Parkour en Bretagne, à Brest, le Conseil d'Administration a décidé de créer une salle pour accueillir l'activité. Le lieu ayant été trouvé, rue Théodule Ribot, un bail commercial a été signé avec le propriétaire en février 2023 ; les démarches sont en cours pour l'aménager (voir page 16). Le projet a été retardé dans l'attente du diagnostic anti-pollution, et la salle devrait être opérationnelle pour la prochaine saison.



Il existe une dizaine de salles de ce type en France. La salle de l'Amicale sera la deuxième salle de Bretagne et probablement la seule salle associative.

Pétanque

Créée en janvier 2022, la section de l'Amicale Laïque Saint-Brieuc Pétanque a connu sa consolidation avec la mise en place d'un conseil d'administration renforcé, sous la présidence de Gilles Hamon.

Le club ayant démarré avec 35 licenciés compte aujourd'hui 62 licenciés dont 20 féminines.

ACTIVITÉS MISES EN PLACE EN 2023

Entraînements tous les mardis, jeudis et samedis après midi dans le hall Kervizic à Brézillet.

Participations en coupe et en championnat :

- 4 équipes masculines en championnat départemental,
- 1 équipe féminine en championnat départemental,
- 4 équipes en coupe départementale dont l'équipe senior qui termine 4^{ème} en Coupe d'Armor.

Huit concours sont organisés, de janvier à avril.

Participation au forum des associations.



Les projets de l'automne 2023 ont été empêchés. Suite à des problèmes d'accès au hall de Brézillet, deux importantes manifestations ont été annulées : la journée départementale des jeunes et la journée 1 adulte / 1 enfant.

PROJETS POUR 2024

- Bien démarrer l'année 2024 en convivialité avec la galette des roi
- Organisation de plusieurs concours, en assurant pour pérenniser le club financièrement

Trouver des lieux pour pratiquer la pétanque

- Poursuivre les discussions en cours avec la Mairie de Saint-Brieuc et l'Agglo pour obtenir des terrains en extérieur à partir du mois d'avril.
- Poursuivre la négociation entamé en 2023 avec la l'Agglo (et le Ville) pour un projet de construction de boulo-drome couvert sur un terrain, possiblement au fond du parking de la piscine afin de remplacer le hall Kervizic dont le club sera exclu à terme.

Projets de développement du club

- Favoriser l'adhésion de nouveaux adhérents.
- Arrivée au club d'un encadrant bénévole ayant la formation pour mettre en place une section jeunes et encadrer une section sport adapté.



**Gym Pilates
Multi-Sports
Yoga
Qi-Gong
Zumba**

Multi-Sports

Le Multi-sports Enfant c'est de l'éveil, de la découverte, de l'initiation sportive, centrés sur la motricité et pas sur la compétition.

Durant l'année, les enfants découvrent une dizaine d'activités sportives pendant 3 à 4 séances de 45 minutes. Les parents sont sollicités pour participer à l'animation des séances, à tour de rôle (4 à 5 par séance). Cela permet d'optimiser le temps effectif d'activité, les participants étant occupés pendant les 45 minutes n'ont pas le temps de se disperser.



Le Multi-sports adulte permet de pratiquer une activité physique hebdomadaire adaptée au niveau et aux compétences de chacun. Il s'adresse soit à des personnes qui n'ont jamais pratiqué de sports, soit à des personnes qui sont sportives mais qui ne souhaitent pas s'enfermer dans la pratique d'un seul sport.

EFFECTIFS

79 enfants âgés de 4 à 8 ans répartis en 4 cours de 45 minutes, le samedi et le mercredi matin. 29 adultes, le mardi ou le jeudi soir.

Cette saison, les séances ont été encadrées par **Steven LUCAS** qui a pris la suite de David HUITRIC tout gardant la même ambiance de plaisir et de bonne humeur.

LES SPORTS PROPOSÉS

Athlétisme, Jeux de ballons, Hockey, Base-ball / Thèque, Kinball, Tchoukball, Cirque / expression, Acrosport, Gym, Jeux d'opposition, Jeux extérieurs, Course d'orientation, Rugby, Roller, Vélo.

En fin de saison une sortie à la plage des Rosaires réunit les enfants et une sortie paddle emmène les adultes à Martin plage.

Yoga

Travail du corps sous forme de postures et d'enchaînements, guidé par la respiration. Le Yoga vise à favoriser la souplesse la force et la détente. C'est le moment où l'on se pose pour se reposer et ce ressourcer.

39 adhérents, 3 séances par semaine, encadrées par Isabelle HELLEC. Elle encadre également, grâce à une convention de mise à disposition de personnel, trois ateliers chaque semaine pour les adhérents de l'Office des Retraités Briochins. Ces séances ont lieu à l'ORB.

Aéro-latino

L'Aéro-latino est un programme qui mélange des rythmes latinos et des mouvements faciles à suivre pour créer un enchaînement entraînant et amusant. Le principe est simple : vous avez envie de vous mettre au sport, vous aimez ça et vous y revenez ! Les chorégraphies suivent un schéma d'entraînement par intervalles : rythmes lents / rythmes rapides, permettant ainsi de sculpter son corps et d'affiner sa silhouette tout en s'amusant.

Véronique MAZEROT, à l'origine de cet atelier et Mariam NATY se sont partagé l'encadrement des séances. Les mardis à l'Amicale Laïque et les mercredi à la Ruche sur le quartier Ouest avec Mariam et les jeudis à l'Amicale Laïque avec Véronique.

L'activité rassemble 43 adhérents, soit un doublement des effectifs de l'année précédente.

Gym Pilates

Exercices basés sur la respiration, le renforcement musculaire en profondeur et en souplesse, pour un corps plus ferme, harmonieux et relaxé.

42 adhérents, 5 séances par semaine, une salariée : Isabelle JOUANNE

La gym Pilates est en vogue en ce moment, et sa pratique est souvent conseillée par les médecins pour les personnes qui ont des problèmes musculaires et articulaires. L'Amicale propose deux séances le midi et deux séances le soir pour lesquelles nous refusons des personnes chaque année.

Isabelle ayant suivi une formation APSPM (Activité Physique sur Prescription Médicale) une séance le jeudi en milieu d'après midi, est réservée aux personnes en arrêt de longue durée, en maladie chronique ou présentant des facteurs de risque ou en perte d'autonomie.

Qi Gong

Par des mouvements lents de respiration et d'attention le Qi Gong favorise la relaxation mentale, l'assouplissement corporel et le plaisir de se mouvoir. Il permet de retrouver un équilibre psychique et physique pour une meilleure santé, en prévention ou curatif, ou de plus grandes performances sportives.

22 adhérents, 3 séances hebdomadaires, une bénévole, Isabelle DESSUCHE.

Le Qi Gong se développe progressivement, chaque année de nouveaux adhérents s'essayent à cette activité récemment ouverte par l'Amicale Laïque.



Activités culturelles et artistiques

Danses

Depuis l'arrivée de Mariam NATI, il y a maintenant 3 ans, les effectifs ne cessent d'augmenter. Comme on le remarquait l'an dernier, c'est le résultat du travail effectué et cela malgré les perturbations liées au COVID.

Pour première fois depuis 2018 la saison a pu se terminer par un magnifique gala à la Passerelle, le samedi 24 juin. Ce gala pourrait être organiser tous les deux ans comme par le passé.

C'est donc avec grand plaisir que près de 500 personnes ont profité d'un spectacle de grande qualité dans le grand théâtre de la Passerelle.



Cette représentation a pu avoir lieu grâce à la mise à disposition gratuite de la salle par la Ville de Saint-Brieuc. Une gratuité qui ne couvre pas toutes les prestations de La Passerelle : il reste la mise à disposition d'un éclairagiste, d'un ingénieur du son, du personnel de sécurité. Ces personnes constituent une aide précieuse pour l'organisation du gala : il faut saluer la qualité de leur travail, leur gentillesse et leur disponibilité.

Une participation est demandée aux spectateurs, pour équilibrer le budget du Gala. Afin de rendre la soirée accessible le Conseil d'administration a établi un tarif en fonction du quotient familial des familles, et la réservation des entrées s'est faite via l'internet.

Il faut également remercier les danseuses et mamans de danseuses qui ont œuvré bénévolement, tout au long de la saison, pour la fabrication des costumes. La salle de réunion de l'Amicale Laïque a été plusieurs fois transformée en atelier de couture, il paraît même que certaines danseuses ont dansé au rythme des machines à coudre !

OBJECTIFS

- Éveil corporel et musical pour les 4-5ans,
- Danse classique : initiation, débutant, moyen,intermédiaire (ados), adultes tous niveaux,
- Danse moderne jazz : initiation, débutant, moyen,intermédiaire (ados), adultes tous niveaux.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

Années	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Nombre d'adhérents mineurs	103	91	85	58	93	99
Nombre d'adhérents adultes	22	21	18	10	19	20
	125	112	103	68	112	119
Nombre d'ateliers	13	13	13	10	11	11

Lindy Hop

La Compagnie des Pieds Mobiles propose des cours pour adultes de Lindy Hop et de Charleston avec des danses swing et jazz des années 20, entre rock et boogie-woogie.

Les cours ont lieu chaque mardi soir dans la salle de motricité de l'école maternelle du Grand Clos.

Un nouveau créneau a été ouvert, le jeudi soir après 21 heures dans la salle de danse de l'Amicale Laïque.

Les cours regroupent 51 participants.



Semaine du Cinéma Italien



Du mercredi 4 au mardi 10 janvier, plus de 700 spectateurs ont assisté à la programmation sélectionnée par l'équipe bénévole de **Al Cinema!** Parmi la production italienne récente. Les films sont projetés en version originale, à raison de plusieurs projections chaque jour au Cinéma CLUB 6.

Des échanges avec les spectateurs sont proposés après les séances du soir. Après chaque projection les spectateurs peuvent porter leur appréciation sur le film. Les appréciations recueillies après les projections, débouchent sur le palmarès des spectateurs briochins, attribuée pour l'édition 2023 au film de Nicola Piovani et Gabriele Muccino *Gli anni piu belli* sorti en 2020.

Un film jeune public a été programmé à l'intention des centres de loisirs. Des collaborations avec les cinémas Arletty et Le Korrigan ont permis des extension vers Saint-Quay et Binic-Étables.

La semaine est animée par l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc, en partenariat avec le cinéma Club 6, avec le soutien de la Ville de Saint-Brieuc.

Encadrement

Depuis 17 ans, l'atelier d'encadrement fonctionne sous la houlette de Catherine Binder qui l'anime bénévolement. L'atelier a lieu toutes les deux semaines à la Maison de quartier de la Ville Bastard.

Effectifs : Public fidèle de 6 adultes.

OBJECTIFS

Activité artistique, se servir de sa tête et de ses mains, affiner ses goûts artistiques et constituer un groupe amicale et convivial



Langues : Anglais Espagnol Italien

L'apprentissage des langues étrangères est moins attractif : question de mode ? concurrence de cours sur internet ? Avec cette désaffection, les effectifs des cours de langues n'augmentent pas comme d'autres activités. Néanmoins, l'activité reste importante. La qualité de trois animatrices et animateurs – Sylvain, Violetta et Marie Pascale – et l'ambiance amicale qu'ils savent mettre dans les cours, font que le nombre d'adhérents se maintient d'année en année.

Et cela malgré les perturbations liées aux aléas et aux changements du lieu des cours depuis les travaux réalisés au Grand Clos qui ont débuté en juillet 2021. Pour accueillir certains cours, l'Amicale a dû utiliser une salle de l'association Sillage à Robien, ce qui a occasionné un surcoût de de plus de 2 000 €.

EFFECTIFS

	Anglais : Sylvain Maillet				Espagnol : Violetta Rojas				Italien Marie Pascale Martin			
	19/20	20/21	21/22	22/23	19/20	20/21	21/22	22/23	19/20	20/21	21/22	22/23
Années												
Nombre d'adhérents	67	47	39	43	20	15	9	14	25	17	19	15
Nombre de cours	7	6	6	6	3	2	2	2	3	3	3	3

OBJECTIFS

Proposer des cours de niveaux (débutant – intermédiaire - avancé - confirmés – conversation).



Rapport d'activité 22-23



**Accueil de loisirs
Accompagnement
à la scolarité
Projet jeunesse**

Centre de loisirs - Accueil collectif de mineurs

Chaque mercredi et pendant les petites vacances scolaires l'Amicale Laïque accueille les enfants de 3 à 12 ans. Après l'inscription, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Les familles n'ont pas l'obligation d'inscrire leur enfant tous les mercredis. Les familles peuvent inscrire leurs enfants jusqu'au mardi soir avant le mercredi ou jusqu'au vendredi avant les vacances.

Afin de faire face à une demande de places de plus en plus importante, la limite d'accueil est passée de 74 enfants à 94 enfants le 9 novembre 2022. Durant l'année 2022-2023, l'ACM de l'Amicale Laïque a été le plus gros ACM de la ville en capacité d'accueil.

Les enfants ont été encadrés par 7 à 12 animateurs possédant le BAFA où ayant été formés à nos côtés. Ils sont embauchés en Contrat d'Engagement Éducatif (contrat spécifique à la branche de l'animation pour les Accueil Collectif de Mineur). Avec ce contrat, ils peuvent seulement travailler les mercredis et les petites vacances ; il s'agit donc d'étudiants ou de personnes ayant d'autres employeurs.

Les animateurs proposent un planning d'activités en lien avec le projet pédagogique et éducatif : autonomie, émancipation, éducation populaire, appropriation de l'espace et des services publics, vie en collectivité, égalité des genres, consentement et éco-responsabilité. Il est laissé suffisamment de libertés aux équipes pour pouvoir adapter les plannings aux envies des enfants. Le planning et la liberté qui l'accompagne permettent aux enfants de passer un moment agréable, de loisirs et de repos dans une ambiance détendue et sécurisée. Les enfants inscrits de la section basket ont la possibilité d'aller à leur entraînement de Basket le mercredi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, cette possibilité a également été mise en place cette année avec le badminton. L'accueil de loisirs est en collaboration avec plusieurs structures : bibliothèque André Malraux, piscine Aquabaie, musée, cinéma Club 6, ligue de l'enseignement, maison de l'enfance, foyer logement des villages et centre social, ainsi qu'avec les autres sections de l'association.



Les sorties hors de Saint-Brieuc ont été l'occasion de visites et de collaborations avec d'autres centres de loisirs : Loudéac, Pontivy, Plévenon, Pleumeur.

L'équipe pédagogique a continué à mettre l'accent sur l'autonomie, notamment en rendant cette année le fonctionnement plus participatif avec des missions faites par les enfants : mise en place du réfectoire, de la salle de sieste, entretien du jardin, soins de l'aquarium, réorganisation de l'espace. Des passerelles existent entre les « maternels » et les « élémentaires ». Les plus grands ont la possibilité d'aller aider les plus petits dans leur quotidien et les maternelles rejoignent plus souvent les élémentaires lors de temps forts.

L'année 2022-2023 aura également déclaré la fin des restrictions sanitaires liées au COVID-19.

Changements importants dans le fonctionnement

L'année 2021-2022 a été marquée par l'impossibilité de répondre à toutes les demandes suite à la très forte augmentation de la fréquentation créant une situation sans précédent pour l'Amicale laïque.

Parallèlement, l'inhabitude de prévenir en cas d'absence et la facturation *a posteriori* a créé des situations où l'effectif n'étant pas complet, tous les enfants n'étaient pas accueillis ! Il a donc été décidé de modifier les conditions d'inscriptions.

L'inscription pour l'année 2022-2023 a été ouverte dès la fin du mois de juin 2022 et la possibilité pour les familles de s'inscrire pour l'année entière a été donnée. À la fin du mois de Juillet 2022, 64 familles avaient renouvelé leur confiance à l'Amicale Laïque pour la garde de leurs enfants.

L'année a été divisée en 9 périodes. Une période impaire va d'une rentrée au départ en vacances, une période paire correspond aux vacances associées. Les présences des enfants sont facturées en avance, au début de chaque période. Si une absence est justifiée, la journée déjà payée est remboursée au profit de la période suivante. Une liste d'attente a été mise en place et les familles sont contactées dès qu'une place est libérée. Le volume de facturation s'élevant à une centaine de factures envoyées par courrier chaque par mois en 2021-2022, il a été décidé de privilégier l'envoi par mail.

Les transformations induites par le nouveau fonctionnement ont sensiblement augmenté la charge de travail administratif. Des évolutions ont permis de faire face à plusieurs complications liées à la forte augmentation du nombre des enfants fréquentant l'accueil.

ENCADREMENT

La hausse de la fréquentation a entraîné une hausse des besoins en encadrement. En raison du cadre légal des ACM et l'obligation d'avoir plus de 50 % de personnes diplômées BAFA au sein de l'équipe nous avons eu quelques difficultés à former une équipe stable. Le secteur de l'animation connaît une crise, nationale et générale : l'Amicale Laïque n'est pas seule en cause.

Les augmentations du SMIC en début d'année 2023 ont ramené la rémunération des animateurs de l'Amicale au niveau du salaire minimum. Bien que la rémunération des Contrat d'Engagement Éducatif (des CEE) à l'Amicale Laïque continue d'être nettement supérieure à la moyenne des autres structures engageant, elle entre désormais en concurrence avec d'autres secteurs d'emploi, notamment pour les étudiants et jeunes en recherche d'un job. En résulte de nouveaux facteurs de difficultés dans l'embauche des animateurs.

En 2022-2023, l'ACM a continué à exercer une politique de formation et d'accompagnement du personnel et d'accueil de stagiaires. L'objectif est de les fidéliser et de les initier aux valeurs de l'éducation populaire. Cette politique a un effet mitigé. Elle a clairement de l'impact sur les vacances scolaires où les jeunes formés sont disponibles et souhaitent revenir travailler à nos côtés. Mais ces jeunes formés sont peu ou pas disponibles les mercredis (planning de cours, rapport rémunération/horaires, etc)

En chiffres, ce sont 26 animateurs qui ont été engagés à divers moments de l'année, en fonction des périodes et de la disponibilité de chacun.es. Cinq de ces personnes ont bénéficié d'une formation aux premiers secours. Quatre animateurs ont effectué leur formation au BAFA dans l'année avec l'Amicale Laïque et deux stages théoriques ont été financés par l'Amicale.

Gustave Banctel a été en apprentissage BPJEPS jusqu'au mois de décembre. Kiara Poirier a été présente à partir du mois de décembre, en alternance pour son CPJEPS.

D'autres personnes ont pu effectuer leurs stages au sein de l'association :

- 2 personnes en prépa projet avec Adaléa
- 5 personnes en bac pro animation
- 3 personnes en découverte du métier d'animateur

- 9 personnes pour leur stage pratique de BAFA

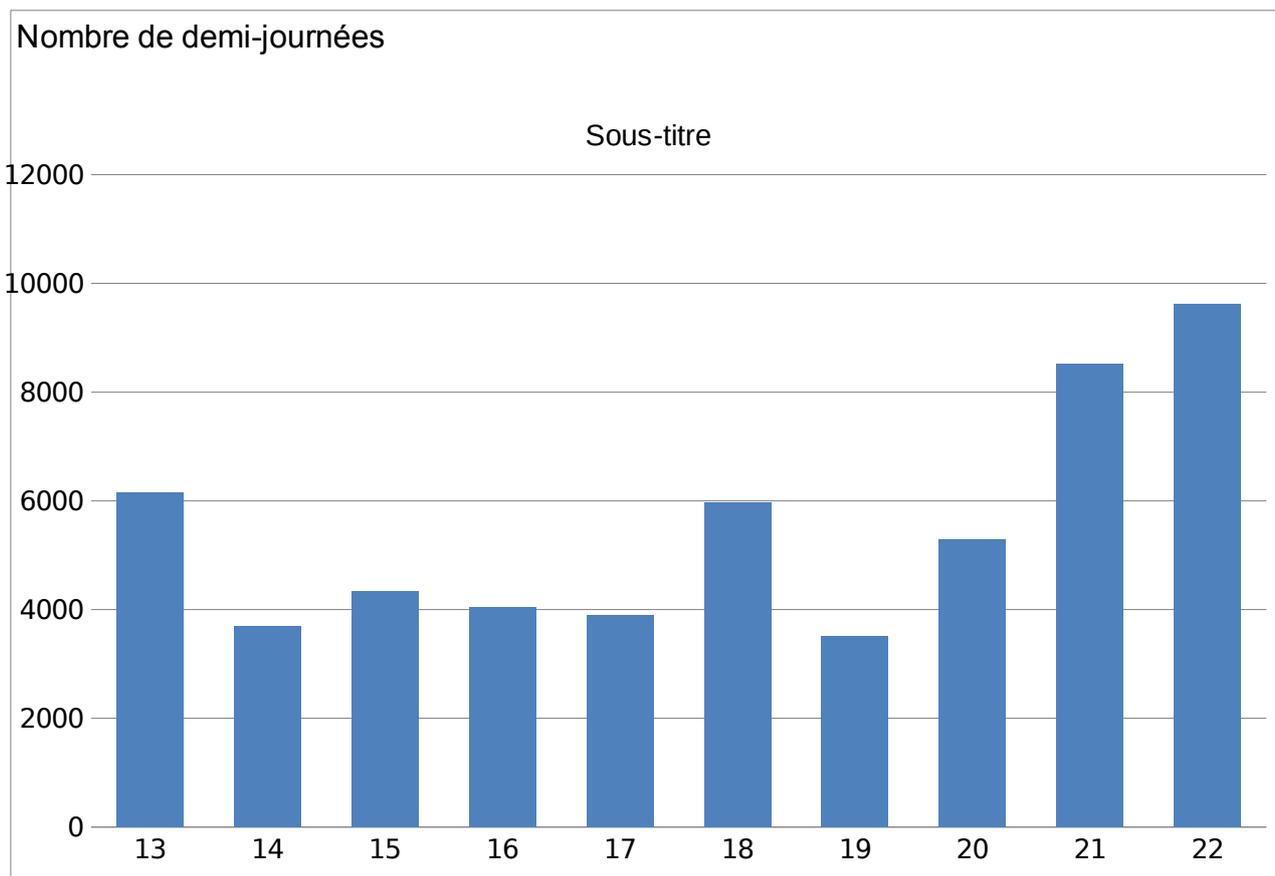
En tout, 24 personnes différentes auront pu compter sur l'accompagnement de l'Amicale Laïque et de l'éducation populaire dans leur formation.

Le public accueilli

275 enfants ont participé à l'Accueil de loisirs soit une hausse de près de 5 % par rapport à l'année dernière. De nouveaux inscrits sont accueillis tout au long de l'année.

Évolution par année

- 2016-2017 : 181
- 2017-2018 : 208
- 2018-2019 : 192
- 2019-2020 : 162
- 2020-2021 : 209
- 2021-2022 : 262
- 2022-2023 : 275



FRÉQUENTATION

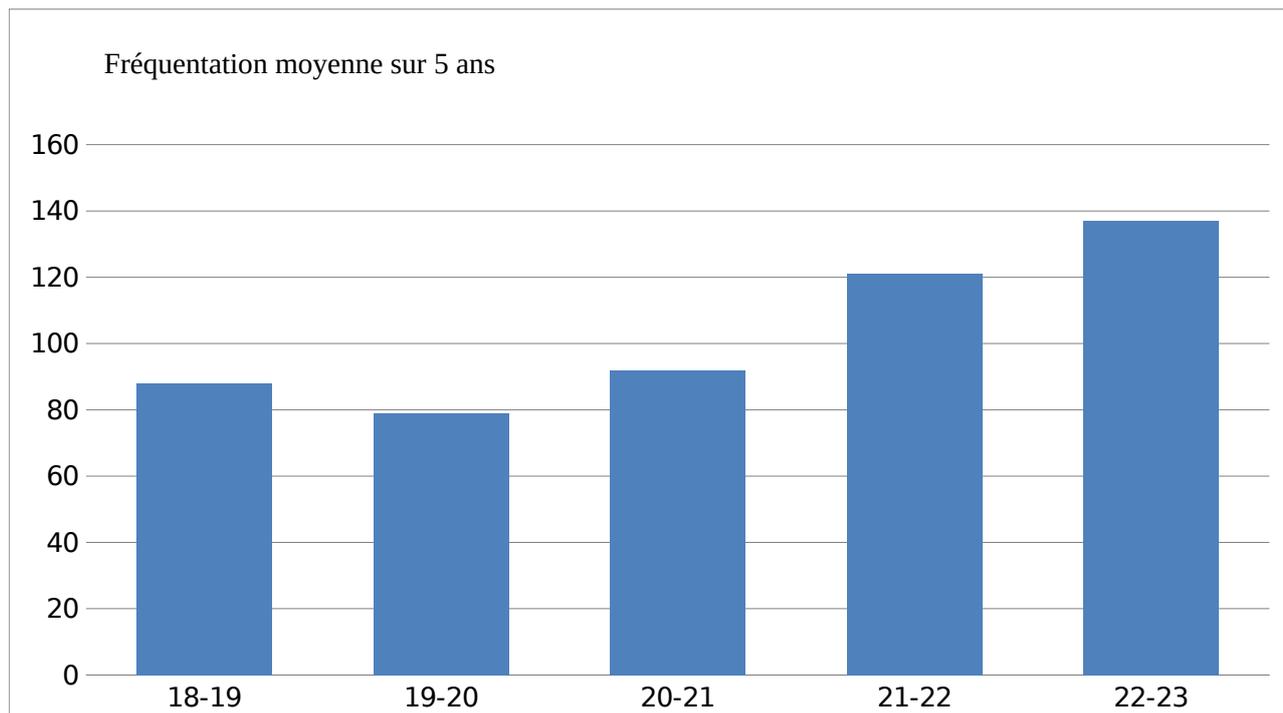
Au cours de la saison, il a été enregistré 4 381 journées et 866 demi-journées, soit un total de 9 628 demi-journées. Le centre de loisirs a accueilli du public sur 70 jours.

Une baisse des inscriptions en demi-journée à été enregistrée, corrélée à une hausse des inscriptions en journées entre 2021-2022 et 2022-2023.

En 2021-2022, 8 513 demi-journées étaient enregistrées sur 70 jours. En nombre de demi-journées par jour, la moyenne est donc de 137 cette saison, elle était de 121 celle d'avant, et de 92 la saison précédente.

Une nouvelle fois, le nombre de demi-journées augment. Pour rappel, l'accueil de loisirs avait retrouvé son taux de fréquentation des débuts des années 2010 lors de la saison 2020-2021 et avait enregistré le plus grand nombre de présences de son histoire en 2021-2022. L'augmentation est de 13 % cette année par rapport à l'année dernière. L'augmentation aurait été plus importante si les places n'avaient pas été limitées, en moyenne une dizaine d'enfants étaient sur liste d'attente chaque mercredi.

La fréquentation moyenne connaît donc elle aussi une augmentation par rapport à l'année précédente : 160 demi-journées par jour le mercredi et 113 demi-journées par jour les vacances scolaires. Elle était de 140 et 103 en 2021-2022.



L'écart entre les différentes périodes, s'est de nouveau creusé pour cette saison. Cet écart de nouveaux présent peut cette fois s'expliquer par la différence de capacité d'accueil qui est plus élevée les mercredis que pendant les vacances scolaires.

La fréquentation du mercredi a augmenté de 14 %, liée donc à une augmentation des places de 24 %. La fréquentation des vacances scolaires a augmenté de 10 %, confirmant la tendance à l'accroissement des demandes pendant ces périodes.

En terme d'enfants, cette fréquentation correspond à une moyenne de 94 enfants différents par jour par mercredi et 82 simultanément et de 58 enfants différents et simultanément par jour pendant les vacances.



PERSPECTIVES

L'ACM a été contrôlé par la direction départementale de la Jeunesse et Sports cette année. Le rapport des inspecteurs a souligné le professionnalisme de l'équipe pédagogique et la promotion des valeurs de l'éducation populaire et de l'Amicale Laïque à travers son fonctionnement, tout en souligné l'absence d'un processus établi pour un accueil inclusif au sein de l'accueil de loisirs.

L'année 2023-2024 se concentrera donc, entre autres, à l'amélioration du volet *inclusion*. Dès la fin de l'année 2022-2023, une collaboration active a été mise en place avec le Pôle Ressources Accueil Inclusif des Côtes d'Armor (PRAI22). Des collaborations sont recherchées avec le Pôle inclusion de la Ville de Saint-Brieuc, et des demandes de financement de projets d'accompagnements spécifiques seront demandés à la CAF.

Des très grosses difficultés de recrutement sont à prévoir et déjà à noter pour l'année 2023-2024. Il est également difficile de conclure quels sont les facteurs externes et quels sont les facteurs internes à cette situation. Le personnel de l'association travaille déjà sur la collaboration avec les collectivités pour tenter de trouver des solutions à ces problématiques communes.

Les ACM publics ont également augmenté leur nombre de places au sein de leur centres, amenant leur capacité d'accueil au niveau de celle de l'Amicale Laïque. Malgré cela, il reste des familles sur liste d'attente. Faut-il répondre à l'ensemble des demandes ? Quelle est la place de l'éducation populaire et du monde associatif dans la garde des enfants ?

Il ressort de cette année 2022-2023 que l'ACM de l'Amicale Laïque connaît une croissance exceptionnelle : la fréquentation moyenne a augmenté de 73% en 3 ans ; par la même, le personnel encadrant a plus que doubler.

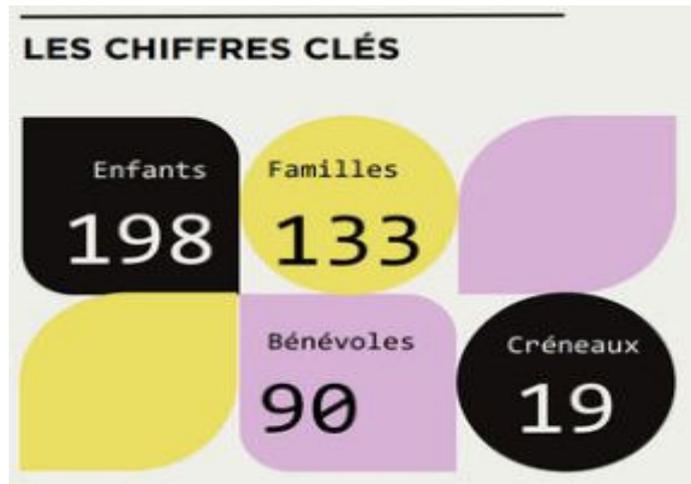


Les exigences, légales et celles dues aux changements de sociétés, augmentent également. La charge de travail elle aussi en conséquence. De nouveaux défis s'imposent à l'association : accueil croissant d'enfants atypiques, formation importante des encadrants, présence du numérique, changements climatiques et destruction du vivant, prise de consciences sur le consentement... Ils doivent être relevés dans le respect des orientations et des valeurs de l'Amicale Laïque

L'ACM doit donc continuer à améliorer son fonctionnement sur les axes engagés cette année, avec militance et professionnalisme, en disposant de moyens adaptés. L'équipe pédagogique reste toujours persuadée que l'ACM de l'Amicale Laïque et l'action éducative de sa structure, ont un rôle important à jouer dans les évolutions de son périmètre d'action et qu'elle fera le nécessaire pour qu'elle perdure.

Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité s'est déroulé de manière effective avec les enfants du 10 octobre 2022 a début juillet 2023. L'équipe comptait trois animatrices salariées (une coordinatrice, une médiatrice, une animatrice) et une volontaire en service civique. Rayk, un volontaire européen venu d'Allemagne, accueilli par le collègue Jean Macé a renforcé l'équipe. Concernant le bénévolat, le nombre d'heure à l'année est estimé à environ 3 659 heures pour le dispositif CLAS.



ORGANISATION DES CRÉNEAUX

A l'échelle de Saint-Brieuc ce sont 19 créneaux qui, mis en œuvre ont couvert une bonne partie des quartiers briochins avec, malgré tout, une sous-représentation du centre-ville dans l'accompagnement des primaires.

Les lieux d'accompagnement sont les suivants : les centres sociaux La Ruche, Cap Couleurs et La Puce à l'Oreille, les écoles Poutrin, Jacques-Brel et Beauvallon, la maison de quartier de Robien, le Musée d'Art et d'Histoire, le Magic.

Cette année, les enfants ont été répartis dans les créneaux selon leur tranche d'âge. Cette organisation avait plusieurs avantages : la séparation des fratries, permettant à chacun d'avoir un temps "pour lui" ; l'organisation d'activités d'éveil adaptées à la tranche d'âge des enfants. Pour autant ce fonctionnement ne sera pas reproduit à la rentrée 2023/24 pour plusieurs raisons : manque de dynamisme dans certains groupes de "pré-ados" (CM2), qui fatigue et entame la volonté des bénévoles ; difficultés d'organisation de certaines familles à venir sur plusieurs jours ; facilité de création des binômes pour des bénévoles qui sont plus à l'aise avec les "plus petits" ou les "plus grands".

Certains groupes ont été en autonomie partielle, une semaine sur deux faute d'un nombre suffisant d'animateurs pour couvrir l'ensemble des créneaux. Par ailleurs, dans une idée d'éducation populaire, cette initiative avait pour but de redonner une place plus centrale aux citoyens-bénévoles dans l'aménagement des créneaux de soutien. Pour autant, cette organisation a été plutôt mal vécue par les bénévoles de ces créneaux pour diverses raisons : le temps d'éveil et la gestion du groupe pose souvent problème aux bénévoles qui viennent avant tout faire de l'accompagnement individualisé la responsabilité des enfants dont ils héritent l'absence de "chef d'orchestre" pendant la séance. Afin de relativiser le sentiment - pour le moins mitigé - des bénévoles, l'année s'est globalement bien passée sur l'ensemble des créneaux.

BÉNÉVOLAT

Une nouvelle fois, c'est le recrutement de bénévoles pour les collégiens qui est le plus difficile. Les raisons données sont les suivantes : l'âge des jeunes, leur "comportement" supposé, le niveau scolaire et les capacités des bénévoles à les aider dans leurs devoirs.

Profils de bénévole : 70 femmes et 20 hommes (57 retraités, 14 actifs, 15 étudiants, 4 personnes en situation de handicap empêchant l'activité professionnelle).

Formation des bénévoles

Comme depuis plusieurs années, les bénévoles se voient proposer des formations à plusieurs échelles :

- Échanges de pratiques et formations thématiques à l'échelle départementale avec la Ligue de l'Enseignement (ex. de sujets : les "dys et autres troubles", "les intelligences multiples"...)
- Formations aux animations, à l'échelle du CLAS de la Ville (par ex. création d'un carnet, d'un pense-bête, animations sur les plantations, sur le système solaire...etc).
- Formation "grand public" : atelier avec une grapho-pédagogue (médiathèques de la baie)

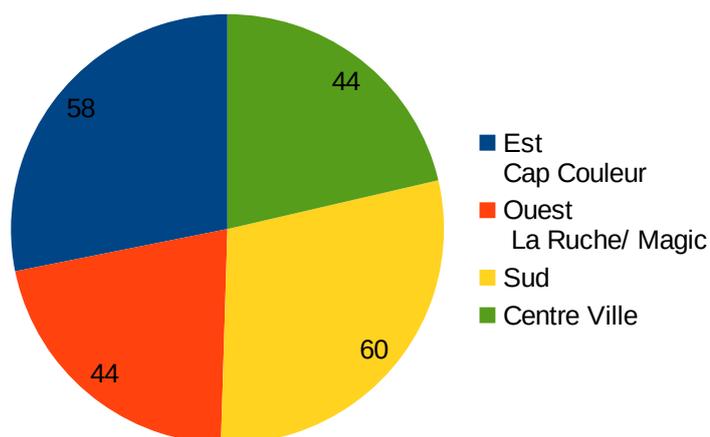
Familles

Pour l'année 2022/2023, le CLAS a accompagné 133 familles à l'échelle de Saint-Brieuc, pour un total de 198 enfants accompagnés.

A noter que parmi les 24 adolescents accompagnés en centre-ville, la plupart réside dans le quartier est (scolarisés au collège Le Braz).

Les demandes des familles sont multiples mais celles qui reviennent le plus sont les suivantes : entrée dans la lecture et dans l'écriture (CP) Maîtrise de la lecture et compréhension Mathématiques (calculs, problèmes...) Timidité, confiance en soi, rapport aux autres Autonomie, motivation, intérêt pour le travail, mise au travail Vocabulaire, français (FLE)

Cadre de travail, temps pour soi Pour les collégiens : Les nouvelles matières scientifiques sont parfois difficilement accessibles (cinquièmes, quatrièmes) Prépa brevet (réassurance - troisièmes)



ACTIONS PARENTALITÉ

Le CLAS de Saint-Brieuc fonctionne sur la base d'un co-portage entre l'Amicale Laïque, la ville et les centres-sociaux. Les référent.es familles dans les centres sociaux sont nos principaux interlocuteurs sur les questions de parentalité. Au vu de cette organisation, les familles se voient proposer une multitude d'actions permettant de soutenir la parentalité dans sa globalité : accompagnement au départ en vacances, sorties familiales, spectacles, participation à certains collectifs, conférences...



A *La Ruche* et à *Cap Couleurs*, des actions de médiation par l'animal ont été menées, à destination des familles du CLAS principalement. Le bilan, pour l'un ou l'autre des centres sociaux est très positif.

La nourriture étant un vecteur efficace de convivialité et de rassemblement, des goûters réunissent les parents, les enfants et les bénévoles avant chaque période de vacances. Plusieurs modalités ont été proposées :

- goûter partagé, apporté par les parents (ce qui marche le mieux !)
- goûter préparé de 14 à 16 heures par les parents du créneau, en lien avec la référente famille (Cap Couleurs - mais peu d'écho)
- goûter proposé par l'accompagnement à la scolarité avec invitation des parents (moins convivial et moins incluant pour les familles).

TEMPS AUTOUR DU CARTABLE

Globalement, les bénévoles accompagnant les primaires trouvent le temps de travail trop court. Il est important de communiquer encore et toujours autour des objectifs du CLAS qui diffèrent d'une aide aux devoirs.

Les enfants et les bénévoles sont organisés en binômes dans des collectifs comptant de 7 à 13 jeunes. Ces binômes sont restés relativement stables au cours de l'année, excepté à l'école Poutrin où le collectif de bénévoles a choisi de faire tourner les groupes de travail (notamment en fonction de la présence irrégulière de bénévoles-étudiantes de l'INSPÉ).

Les bénévoles primaires n'accompagnent jamais plus de deux enfants en simultané et ce taux est apprécié. Pour l'accompagnement des collégiens, selon les besoins des jeunes et les capacités des bénévoles à encadrer des groupes plus autonomes, les binômes sont plus flexibles.

Pour les troisièmes, des ateliers "prépa brevet" ont été menés à partir du mois d'avril sous forme de créneaux de deux heures pendant les vacances, puis sous forme de soutien renforcé au cours du mois de juin. Ces ateliers sont plébiscités et répondent à un besoin de réassurance des jeunes et des familles concernant l'examen de fin d'année.

PERSPECTIVES

Pour l'année 2023-24, il est prévu de limiter le regroupement de bénévoles étudiants dans un seul et même créneau. La taille des groupes devrait également être plus petite ; il ne faudra pas dépasser 10 à 12 enfants par collectif.

Afin d'accompagner au mieux les nouveaux profils de bénévoles, un travail plus étroit d'encadrement et d'accompagnement est entamé avec les centres sociaux. Enfin, sur demande des bénévoles, un document récapitulatif des programmes scolaires par niveau sera réalisé, et des explications plus concrètes sur les apprentissages des enfants seront fournies.

TEMPS D'ÉVEIL CULTUREL

Pour l'année 2022-2023, le projet d'animation a été monté autour d'une succession de mini-projets d'animation prenant place entre chaque période de vacances scolaires. Ce choix met de côté l'idée d'un fil rouge à l'année qui ne fonctionnait pas très bien.

Ce fonctionnement a été largement plébiscité par les bénévoles qui se sont également vu proposer des formations sur les animations, leur permettant d'accroître leur maîtrise des activités et donc leur investissement le moment venu. L'idéal serait qu'au minimum un bénévole par créneau puisse participer à ces formations afin que l'animateur puisse co-porter l'activité avec un bénévole du groupe. Ce point reste encore à travailler et cet investissement supplémentaire pour les bénévoles est facultatif.

Parmi les projets proposés on retrouve des activités autour des actions portées par les centres-sociaux dans les quartiers afin d'investir les enfants et les familles aux temps forts du territoire :

- activités autour des mangas (Ouest)
 - arbre à vœux géant (Est)
 - des activités autour des 5 sens
- atelier de création d'un carnet personnel et individualisé
- création d'un pense-bête (travail autour des matière, bricolage)
- des activités adaptées à des problématiques ou des dynamiques de groupes (envie des bénévoles): ateliers sur le genre, ateliers sur les intelligences multiples (avec les enfants !), jeux de société, ateliers autour des aromates et du jardinage etc.



AUTRES TEMPS D'ÉVEIL ET DE CURIOSITÉ

Au-delà des temps d'éveil proposés lors de chaque séance d'accompagnement à la scolarité, d'autres actions ont été menées afin d'élargir l'horizon des enfants :

les mercredis :

- ateliers de lecture à voix haute, dans le cadre du concours des Petits Champions de la Lecture, en partenariat avec la bibliothèque André Malraux. De octobre à janvier, les mercredis matin, les enfants - sur la base du volontariat - ont eu des séances sur la maîtrise de leur voix, l'assurance, le choix d'un livre, la lecture à haute voix, etc.
- ateliers construction d'un poulailler en matériel de récupération, dans le cadre d'un concours organisé par l'association Sors Tes Moutons. En partenariat avec les Copains Copeaux, bénévoles à la Ruche, les enfants ont construit un poulailler qui a été exposé lors de la Fête de l'Agriculture urbaine, à laquelle toutes les familles ont participé ! Notre poulailler a terminé 2é ! Bravo !
- collégiens : participation au Prix Jeunesse pour l'Égalité sur la question des discriminations, sur la thématique "changeons les règles du jeu". Nos jeunes ont créé une fresque sur la question des inégalités face à la langue française. En lien avec le médiateur du Musée d'Art et d'Histoire.

Le mois de juin : Le mois de juin marque la fin de l'accompagnement à la scolarité. Sur les dernières semaines ne sont proposées que des activités et des sorties aux enfants ou aux familles. Il a ainsi été proposé :

- sorties à la plage,
- ateliers au jardin,
- pêche à pied (familles avec La Ruche),
- Laser game,
- Chasse au trésor au Bois Boissel,
- Faire sa peinture DIY,

- Grand jeu - thèque
- Rando-goûter (familles avec Cap Couleurs)

Pendant les vacances scolaires :

- sorties hors Saint-Brieuc : Rennes (planétarium, Beaux-Arts), château de la Hunaudaye, éco-centre du Trégor, Biscuiterie Saint-Michel etc.
- ateliers avec les médiathèques : rencontres avec une illustratrice, atelier de dessin, quizz atomique...
- jeux de piste (centre-ville et port du Légué)
- sortie à la Plaine d'aventure (P'tits débrouillards)

pour les collégiens : les activités pour les collégiens sont plus rares et globalement ont moins de succès. Pour autant plusieurs temps ont été proposés sur l'année :

- pour les jeunes du CLAS exclusivement :
 - ciné-goûters
 - sortie de Noël en ville
- en partenariat avec des structures jeunesse :
 - grand jeu Cash & Guns avec la MJC
 - sortie à Saint-Malo avec l'Amicale Laïque
 - customisation de meubles avec *Le Cercle* (des inscrits mais pas de présent)
- visite de *Bonjour Minuit* (parents-ados) pour découvrir les métiers du spectacle (des inscrits mais pas de présent)

ATELIERS FLE/FLS

Laurence LEVOYER LACHKAR - salariée de l'Amicale Laïque, professeur de FLE/FLS, propose des ateliers de français à destination d'enfants inscrits au CLAS, à hauteur de 1 heure à 1 h. 30 par semaine.

Après deux ans de tâtonnement dans l'organisation de ces ateliers, la formule de l'année 2022/2023 est gagnante. La durée des créneaux (1h pour les primaires, 1h30 pour les collégiens) est adéquat ; les besoins sont bien identifiés et les orientations bien faites ; la plupart des créneaux ont trouvé leur public. Laurence réussit également - chez les primaires - à être en lien avec les parents, ce qui est une bonne avancée comparée à l'année précédente. Chez les collégiens le lien avec les parents reste laborieux.



En termes de communication, Laurence a commencé à se joindre à l'équipe professionnelle pour certains RDV-école qui concernaient le FLE/FLS. Ces rencontres portent leurs fruits et le champs d'intervention de Laurence est ainsi clairement redéfini :

- les enfants primo-arrivants (FLE)
- les enfants arrivés depuis quelques années mais continuant à rencontrer des difficultés avec le français (FLE)
- les enfants issus de familles allophones et pour qui le français scolaire n'est pas maîtrisée (FLS)
- les enfants/jeunes rencontrant de grandes difficultés dans l'apprentissage du français scolaire (FLS)

En termes chiffrés, Laurence a accompagné une grosse vingtaine de jeunes à l'échelle de la ville, répartis en 5 créneaux. Le quartier Est n'a pas été couvert, faute de demande d'inscription. Laurence était accompagnée par 3 bénévoles, spécialement recrutées pour ces ateliers, et formés au long court.

Les jeunes ont été identifiés essentiellement par les écoles. Sur le quartier OUEST, l'école Jean Nicolas a renouvelé son prêt de locaux, visant l'accueil de plusieurs élèves de l'établissement les mardis soirs. En cours d'année, l'école Berthelot a également fait cette proposition pour l'accompagnement d'enfants, essentiellement ukrainiens.

Sur le quartier est, à l'inverse, la présence d'UPE2A explique sûrement le peu d'orientation d'enfants sur ce territoire. Enfin au Sud, quelques enfants ont été orientés en interne, suite à une demande d'inscription pour le CLAS "classique".

A noter que certains enfants sont doublement accompagnés, en FLE/FLS ainsi que dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. Dans ce cas, le bénévole CLAS se met en relation avec Laurence afin de rendre l'accompagnement le plus pertinent possible. Si le niveau de français du jeune est trop faible, alors il ne suit (dans un premier temps) que les ateliers de français. Pour l'année à venir, il conviendra de mieux travailler l'accès de ces enfants aux activités d'éveil et d'animation proposées lors des vacances scolaires ou du mois de juin.

Pour ce qui concerne le public collégien, un travail a été mené étroitement avec l'Éducation nationale pour identifier les enfants en besoin. L'enseignante en UPE2A a ainsi pu rencontrer Laurence et procéder à l'orientation des jeunes susceptibles de s'inscrire. Quelques nouveaux adolescents ont rejoint le dispositif. Malheureusement le peu de retour des familles n'a pas permis de compléter les effectifs.

Quelques chiffres :

- quartier Sud : 8 jeunes, dont un habitant le quartier Est : 4 collégiens, 4 primaires (école Brel, Berthelot),
- quartier Ouest : 12 jeunes, dont 1 du centre-ville : 4 collégiens (Jean Macé), 8 primaires (4 Berthelot, principalement ukrainiens, un enfant de Hoche, 4 Jean Nicolas).

Plusieurs orientations tardives (4) ont été faites en juin, entraînant un accompagnement pour l'année 2023/24.

MESURES DE RESPONSABILISATION DE COLLÉGIENS

En juin, l'Amicale laïque a signé une convention avec le collège Jean Macé sur les mesures de responsabilisation. L'objet est d'accueillir, dans les activités de l'association, des jeunes en difficulté comportementale au sein du collège. Le jeune évitera l'exclusion du collège, en suivant les activités pendant quelques semaines, hors du temps scolaire, dans le dessein que les responsabilités qui lui seront confiées pendant les séances lui permettent de modifier son comportement au sein du collège.

Ces jeunes sont souvent connus des équipes, pour avoir fréquenté l'une ou l'autre des activités de l'Amicale laïque. La mesure doit être acceptée par le jeune et sa famille.

Mission jeunesse quartier ouest - Le PROJO

Une convention a été passée avec la Ville de Saint-Brieuc pour confier à l'Amicale Laïque la mission d'animation jeunesse, 11-25 ans, dans quartiers Ouest de la ville, à la suite de négociations engagées en 2022.



Grâce à une aide financière de Terre d'Armor Habitat, la préfiguration du projet a démarré en octobre 2022. David HUITRIC, initialement animateur sportif au sein de la section basket de l'Amicale Laïque a été désigné pour assurer la coordination du projet au sein de l'association avec pour première mission la mise en place de la future mission jeunesse. D'octobre à décembre il a pu écrire le projet en concertation avec le service jeunesse de la Ville, rencontrer les acteurs et partenaires du quartier, ainsi que les jeunes afin de leur présenter le projet et commencer à proposer des activités.

Dès les vacances d'automne 2022, en partenariat avec la Maison des Collégiens (collège Jean Macé), les animateurs de l'Amicale ont animé une semaine du 24 au 28 Octobre. Une trentaine de jeunes ont ainsi pratiqué la danse orientale, le basket, l'accrobranche et d'autres sports. Les premières informations sur le projet ont pu être communiquées aux jeunes.

En janvier 2023, les travaux d'un futur local jeune (l'ancienne maison du gardien du stade Hélène Boucher) n'étant pas achevés, le centre social *La Ruche*, a mis à disposition une salle d'activités les mercredis après-midi ; une quinzaine de jeunes ont été accueillis chaque jour. Ce temps a été mis à profit pour mettre en place le fonctionnement, créer les programmes, imaginer l'aménagement du futur local et accompagner les jeunes vers des projets très simples comme prendre le bus pour aller au centre ville ou tenir un stand à la fête de quartier.

À partir du mois d'avril, pour recevoir un nombre de jeunes croissant, l'Amicale a engagé un animateur en contrat d'engagement éducatif tous les mercredis.

Des « tours de rues » avec la Prev-22 ont assuré une meilleure connaissance du projet auprès d'un maximum de jeunes du quartier, notamment du QPV Waron Tour d'Auvergne. Cela a permis d'évaluer l'attente des jeunes concernant la création d'un espace de rencontre jeunesse sur le territoire.

Pendant les vacances de février et d'avril, les nombreuses activités proposées ont trouvé leur public : 40 jeunes en décembre, 75 en février et plus de 50 en avril. Les jeunes ont eu l'occasion de pratiquer des activités variées – boxe, danse, basket-ball, badminton, cuisine, parkour, VTT, chouk-ball, Kinball – et faire des déplacements à la patinoire, au Bowling, à la piscine, ... Ils ont également commencé à fabriquer le futur mobilier du Projo, façon Enzo Mari. Grâce à l'accompagnement du CAUE, ils ont construit les tables et les chaises.

Le local a été livré fin juin, et les jeunes ont participé à lui donner le nom de « PROJO », c'est-à-dire : PROjet des Jeunes des quartiers Ouest.

La mission a pu véritablement commencer, par une ouverture tout au long du mois de juillet avec des propositions d'activités du lundi au vendredi. Dix à 25 jeunes étaient présents chaque jour. Une trentaine de nouveaux jeunes sont arrivés pendant cette période.



Depuis septembre ...

Depuis septembre, le local est ouvert du mardi au samedi de 16 heures à 18 heures 30 les mardi, jeudi et vendredi et de 14 à 18 heures les mercredis et les samedis. Pendant les vacances scolaires, du lundi au samedi et le matin, de 14 à 18 heures en fonction des animations et projets proposés.

Le soir après le collège, les jeunes viennent avec leur cartable. Des bénévoles de l'Accompagnement à la scolarité ou des animateurs leur proposent une aide pour leurs devoirs. Ensuite ils ont accès au matériel pédagogique mis à leur disposition et aux activités et projets accompagnés par les animateurs.

L'accueil au Projo est gratuit. Cependant, lorsque les jeunes souhaitent participer aux activités organisées à l'extérieur sous la responsabilité des animateurs, ils doivent s'acquitter d'une cotisation (10 € l'année scolaire) ; en fonction des activités proposées il peut être demandé aux familles le paiement de la moitié du coût de l'activité (ce fut le cas pour les sorties accrobranche, patinoire, cinéma, ...)

En octobre une nouvelle animatrice, Mélanie, vient renforcer l'équipe. Yassin, un jeune du quartier, a également été recruté en apprentissage ; il est présent 35 heures par semaine, environ trois semaines par mois.



Autres actions à signaler pendant l'année 2023

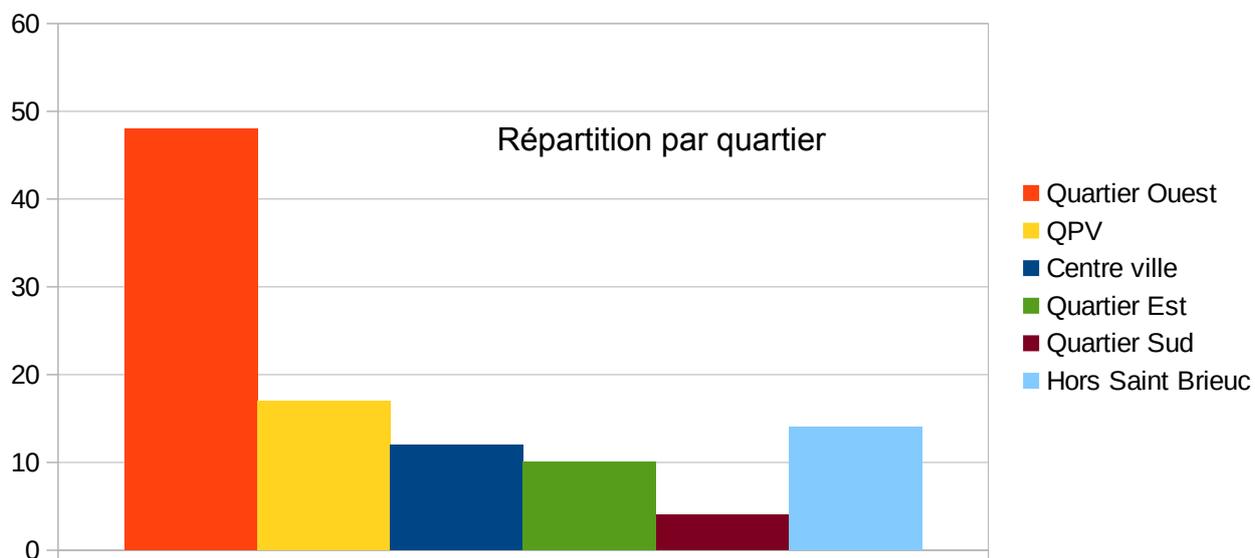
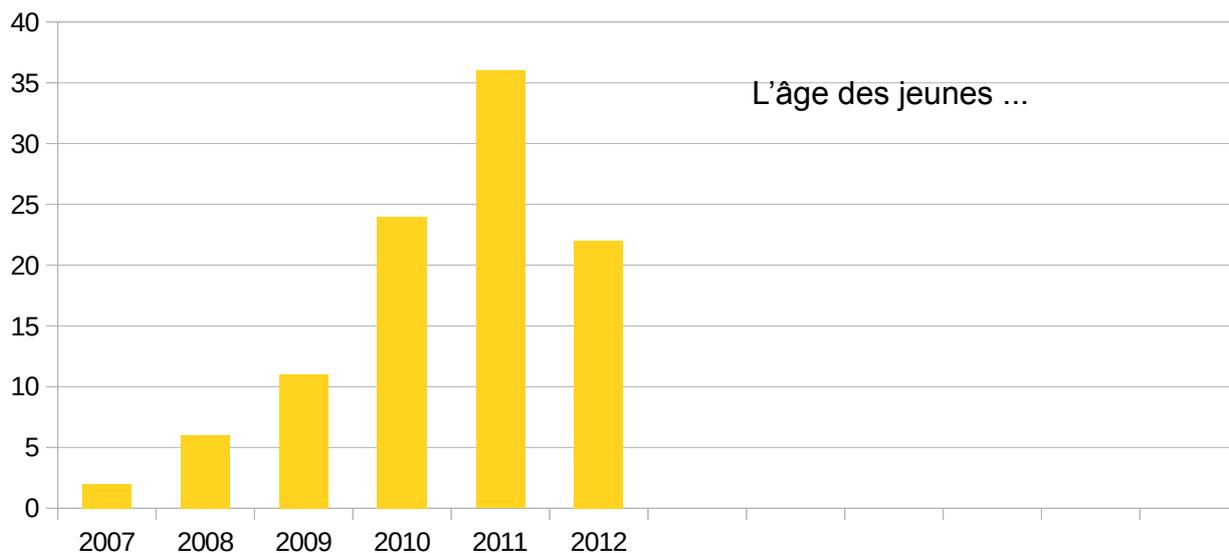
- Des actions d'autofinancement – ventes de pizza, gestion de buvette du club de basket, fabrication de mobiliers, etc – pour financer les activités proposés au Projo.
- En fonction de leur investissement, les jeunes bénéficient d'une bourse pour financer leurs activités.
- Accompagnement d'un projet avec le lycée Jean Moulin : Olympiades dans la halle Maryvonne-Dupureur
- Accueil d'alternants et de stagiaires en formation BPJEPS ou moniteur éducateur.
- Mise en place d'un projet d'insertion professionnelle d'un jeune déscolarisé, vers une alternance en mécanique auto sur le quartier.
- Accompagnement d'un projet de tournoi de foot inter-quartier organisé avec un habitant du quartier en collaboration avec *La Ruche*.

QUELQUES CHIFFRES

Pendant la période de référence, comprenant la phase d'expérimentation : 101 Jeunes de 11 à 16 ans sont accueillis, 61 Garçons et 40 filles, avec une majorité de jeunes âgés de 11 à 14 ans.



66 % des jeunes sont issus du quartier Ouest de Saint-Brieuc et 17 % du quartier prioritaire Warron Point du Jour.





**Amicale laïque
Centre
de Vacances**

Centre de vacances - Été 2023



Le centre de vacances fonctionne depuis 1950. En 1959 il s'est implanté dans le village de Vouvray sur la commune de Châtillon-en-Michaille (département de l'Ain). Il a pour objet de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou de loisirs dans un rayon de 50 km autour de Vouvray, activités pouvant être réalisées en forme de minicamp sous tente, en refuge, ... Longtemps le centre a proposé des randonnées, les groupes partaient avec tout le matériel collectif et individuel transporté avec des « carrioles ».

D'autres activités ont vu le jour ; l'organisation et la mise en œuvre de ces activités a également évolué... Désormais, le centre s'appuie sur des prestataires de loisir du territoire pour compléter le programme.

VIE DE L'ASSOCIATION

Pour la deuxième année consécutive des bénévoles de l'Amicale laïque – Pierre, Jean V. et Jean C, accompagnés de deux jeunes adhérents du badminton, Benjamin et Marius – ont consacré une semaine fin juin afin de préparer les locaux avant l'arrivée des jeunes début juillet. En plus des travaux de nettoyage et d'aménagement proprement dit, ils ont réalisé des travaux de rénovation des murs du réfectoire. Cette précieuse aide bénévole permet de maintenir les locaux en bon état ; le chantier devait être poursuivi cette année.

Un évier a été installé dans le réfectoire. Des éléments de cuisine généreusement donnés par une école suisse, ont été montés dans le réfectoire où ils serviront au rangement pour la vaisselle.

Les travaux de peinture des chalets prévus en 2023 n'ayant pas pu être menés, leur réalisation reste nécessaire.

Comme en 2022, les séjours ont été dirigés par David HUITRIC et Vincent BERTIN en juillet et par Enna BLAL HOSSEIN en août. Enna est un ancien jeune colon qui, sur les conseils de David a passé le BAFA ; devenu animateur puis directeur, il encadre désormais la colo sur son temps de congés payés alors qu'il travaille dans la mode en région parisienne. Enna est un bel exemple de transmission des valeurs d'engagement à l'origine de ce centre de vacances dans les années 50 !

L'association a salarié 24 animateurs et animatrices, adjoints et deux cuisiniers pour encadrer les trois séjours.

Comme chaque il a été décidé d'appliquer des tarifs d'inscription les plus modestes possibles.

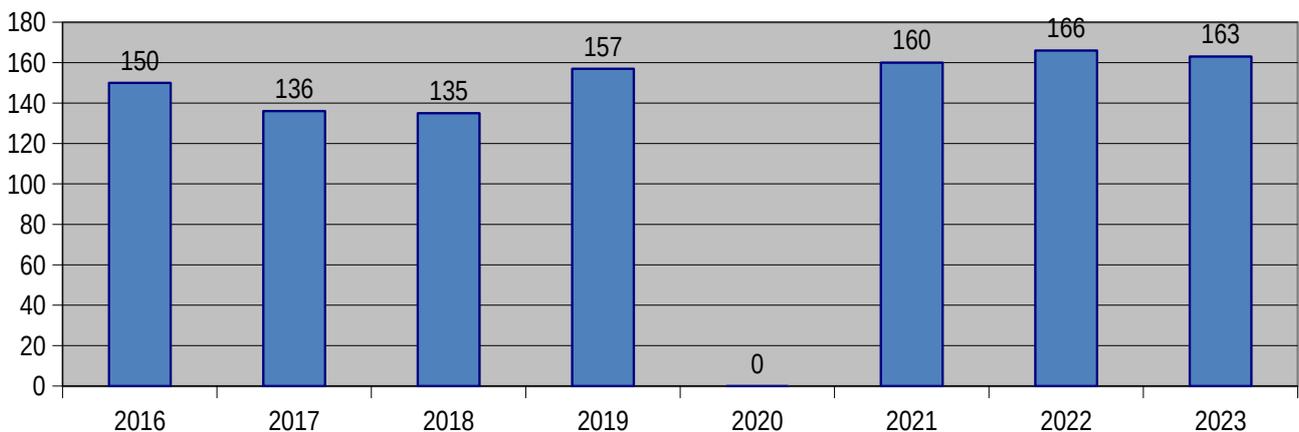
LES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2023

Comme chaque année quelques aléas climatiques ont empêché de réaliser certaines activités prévues. La plupart de celles-ci, à dominante sportives et aquatiques – défi aquatique, via ferrata, canyoning, rafting – ont pu avoir lieu à l'exception, une nouvelle fois, de l'Hydro-speed pour les 15-17 ans, annulé et remplacé par d'autres activités. Pour ces activités, il est fait appel à des prestataires, l'encadrement devant être effectué par des personnes qualifiées.

Les autres activités sont encadrées par le personnel du centre de vacances comme les randonnées avec une nuit en refuge, les veillées, les baignades, les grands jeux, ...



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



Depuis 1959, 120 à 170 enfants sont accueillis chaque été. En 2023, le Centre de vacances a accueilli 163 jeunes

Grâce à des bonnes relations avec les collègues *Le Braz* et *Jean Macé* il est possible de rencontrer les collégiens et leur présenter les séjours ; un grand nombre des jeunes s'inscrivent suite à ces démarches. Le remplissage des séjours ayant été très rapide, il a été nécessaire de créer une liste d'attente faute de places disponibles.

La promotion des séjours à Saint-Brieuc a débouché sur l'inscription de 92 briochins et 29 jeunes de l'agglomération. À cela s'ajoutent 42 inscrits par l'AROEVEN², partenaire historique.



LES DATES

Les trois séjours du 1^{er} au 14 juillet, du 15 au 28 juillet et du 30 juillet au 12 août étaient tous complets.

Le choix des dates de séjours est toujours délicat, car il faut retenir les dates les plus favorables. L'expérience montre que les séjours à cheval sur juillet et août se remplissent difficilement. Le

² Association des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale

Conseil d'administration a décidé à nouveau, de faire partir le premier séjour fin juin sans attendre la date début des vacances scolaires d'été, sachant que beaucoup de collégiens et lycéens sont, de fait, en congé.

PRÉVISION 2024

Contrairement aux années précédentes il ne sera pas possible d'ouvrir un séjour avant la date de fin des classes ; cette situation est liée aux décisions du Ministère de l'Éducation nationale d'organiser le brevet des collèges début juillet et de faire suivre obligatoirement un stage fin juin aux élèves de seconde. Ceci amène à reculer les séjours d'une semaine et donc de proposer un séjour à cheval sur juillet et août avec la crainte d'avoir des difficultés pour le remplir.

Les séjours auront lieu :

- Séjour 1 : du samedi 6 au vendredi 19 juillet 2024 (14 jours)
- Séjour 2 : du samedi 20 juillet au 2 août 2024 (14 jours)
- Séjour 3 : du dimanche 4 au samedi 17 août 2024 (14 jours)



RÉSULTAT FINANCIER 2023

Le bilan financier fait apparaître un résultat net comptable de -11 693 €.

Malgré le bon remplissage, l'inflation du premier semestre 2023 et des dépenses pour travaux n'ont pas permis d'atteindre l'équilibre financier.

Produits d'exploitation	142 629 €
Charges d'exploitation	157 430 €
1 - Résultat d'exploitation	-14 801 €

Produits financiers	1 345 €
Charges financières	
2 - Résultat financier	1 345 €

Produits exceptionnels	1 761 €
Charges exceptionnelles	
3 - Résultat exceptionnel	1 761 €

Total produits	145 736 €
Total charges	157 430 €
5 - Résultat final	-11 693 €

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
BILAN - ACTIF
 Du 01/11/2022 au 31/10/2023

ACTIF	Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023		Net
	Brut	Amort. & Dépréc.	
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets et droits similaires			
Autres			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains	2 741,50		2 741,50
Constructions	166 392,59	108 608,19	57 784,40
Installations techn., matériel et outill. ind.	18 050,20	17 804,72	245,48
Autres	119 471,52	113 571,78	5 899,74
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres			
TOTAL (I)	306 655,81	239 984,69	66 671,12
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Créances			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres	20 343,30		20 343,30
Valeurs mobilières de placement			
Instrument de trésorerie	116 606,22		116 606,22
Disponibilités	310,00		310,00
Charges constatées d'avance			
TOTAL (II)	137 259,52		137 259,52
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Ecart de conversion actif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	443 915,33	239 984,69	203 930,64

ISACOMPTA CONNECT - ASSOCIAC - Fiscal - 20/12/2023
 3
 Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable
 COGEP - EXPERTISE COMPTABLE

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
BILAN - PASSIF
 Du 01/11/2022 au 31/10/2023

PASSIF	Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023		Du 01/11/2021 au 31/10/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	2 741,50		108 548,78
Report à nouveau	166 392,59	108 608,19	59 682,38
Excédent ou déficit de l'exercice	18 050,20	17 804,72	-11 693,98
	119 471,52	113 571,78	156 537,18
<i>Situation nette (sous total)</i>			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	170 140,38		183 595,51
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 092,96		3 818,84
Instrument de trésorerie	553,74		549,57
Produits constatés d'avance	27 143,56		13 575,81
TOTAL (IV)	33 790,26		17 944,22
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	203 930,64		201 539,73

ISACOMPTA CONNECT - ASSOIPA - Fiscal - 20/12/2023
 4
 Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable
 COGEP - EXPERTISE COMPTABLE

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
COMPTE DE RÉSULTAT
Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 au 31/10/23	Du 01/11/21 au 31/10/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		140 418,45
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	140 614,82	
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		2 000,00
Concours publics et subventions d'exploitation	2 000,00	
Versements des donateurs ou consommations de la donation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	14,43	0,32
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	142 629,25	142 418,77
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	112 205,71	102 421,16
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 905,34	1 687,16
Salaires et traitements	22 652,21	20 901,81
Charges sociales	10 910,80	9 944,73
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 756,16	11 211,63
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	0,08	0,38
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	157 430,30	146 166,87
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-14 801,05	-3 748,10
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 345,92	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 345,92	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 345,92	

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
COMPTE DE RÉSULTAT
Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 au 31/10/23	Du 01/11/21 au 31/10/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-III-IV)	-13 455,13	-3 748,10
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 761,15	37 161,15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 761,15	37 161,15
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		70,00
Sur opérations en capital		120,57
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		190,57
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 761,15	36 970,58
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	145 736,32	179 579,92
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	157 430,30	146 357,44
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-11 693,98	33 222,48



**L'Amicale Laïque
de Saint-Brieuc**

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 6 Février 2023

Présentation du déroulement de l'Assemblée, mot d'accueil du président de l'association, Camille BINDER

Les différents rapports et compte-rendus ont été mis en ligne sur le site internet de l'AL sont consultables depuis le 15 janvier. Le dossier regroupant ces documents est à disposition des présents.

Il ne sera pas fait lecture de tous les rapports. Seront présentés le rapport moral, et le rapport financier.

Rapport moral par le président

Camille BINDER indique que la saison 2021-22 s'est déroulée dans un contexte marqué par trois crises – sanitaire climatique internationale – qui impactent notre quotidien et nos organisations. Après la pandémie les activités de l'Amicale Laïque ont pu reprendre avec dynamisme : 1600 adhérents dont 1000 briochins. Des nouveaux projets émergent : Pétanque, Parkour, projet « Jeunes des quartiers ouest ».

Le prochain déménagement du siège de l'AL, dossier lancé en 2017, doit permettre le regroupement des activités sur un même site afin de préserver la cohésion de l'association. Le chantier a pris du retard et l'installation est reportée à septembre 2023. Un plan pour héberger les activités sportives est posé par la Ville. En attendant, certaines activités continueront à se dérouler boulevard Charner.

Des chantiers doivent s'ouvrir : l'urgence climatique, les effets du phénomène inflationniste sur le pouvoir d'achat des adhérentes et des professionnels de l'association.

Rapport financier par le trésorier

Le trésorier Bruno MENEZ souligne la dynamique des effectifs, avec un nombre d'adhérents en hausse : +28%. La progression s'observe surtout dans les sections sportives et la danse.

Malgré cette dynamique, le résultat d'exploitation montre un excédent de charges de 7 800 €. Cette situation est liée au déficit structurel des sections sportives (badminton et basket en particulier), l'AL ayant fait le choix d'avoir des animateurs professionnels.

Les produits exceptionnels rétablissent l'équilibre et le résultat final de l'exercice affiche un excédent de produits de 20 001,61 €.

Le trésorier souligne que l'évolution des subventions ne suit pas la croissance des effectifs, alors que l'Amicale Laïque développe des missions au service de la population. Il en résulte un surcroît de travail administratif (dossiers à remplir, conventions à établir, etc) qui fait apparaître le besoin de financer un poste supplémentaire.

Rapport du commissaire aux comptes

M. PECHEU, commissaire aux comptes, certifie que les comptes, clos le 31/08/2021 avec un résultat net comptable positif de 20 001,61 € sont rigoureux, sincères et ne présentent aucune anomalie. Il n'y a pas de changement à signaler dans les conventions avec l'AL-Centre de vacances et avec la Ligue de l'Enseignement.

Interventions complémentaires

Camille BINDER rappelle l'intérêt de l'AL pour la jeunesse. Il rappelle les principes de l'association : importance du collectif, respect mutuel, priorité donnée à l'éducation. Les associations jouent un rôle important dans une époque qui connaît une crise de la démocratie.

M. Romain ROLLANT (adjoint à la culture) souligne l'apport de l'Amicale Laïque au projet collectif mené en direction de la Palestine.

Morgan GUYONVARCH adresse les remerciements de l'association à tous les animateurs qui se sont beaucoup investis durant la pandémie.

M. Thibaut LE HINGRAT (Adjoint, en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire) présente les excuses du maire, Hervé GUIHARD et résume les relations entre la municipalité et l'Amicale Laïque par eux mots : confiance et partenariat. Il remercie les acteurs de l'association. Il confirme le choix de la Ville de confier la mission jeunesse des quartiers ouest à l'AL, avec un local, des moyens financiers (33 000 € de subvention), la recherche d'autres financements.

M. Thierry STIEFVATER (adjoint en charge du sport et de la vie associative) salue le dynamisme de l'AL qui fait partie des acteurs incontournables de la vie associative. Il rappelle le soutien de la Ville à la vie associative (nouveaux critères d'attribution des subventions de façon à se montrer plus égalitaire envers les associations « multisectorielles », soutien logistique et mise à disposition de locaux incluant le chauffage et l'électricité).

Il confirme le projet d'équipement sportif au Grand Clos, prévu pour 2025-2026 en dépit d'un budget contraint, mais sans solution pour la salle de danse. Il informe d'un projet d'une salle pour le « sport raquette ».

Renouvellement du Conseil d'Administration

Candidatures : Catherine BIDAN, Dominique BOURDONNAY (S), Carmen CARPENTIER (S), Pierre Hadrien DERDAR (S), Christian LEMOINE (S), Catherine MAYER, Bruno MENEZ (S), Pierre PARISOT (S). Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Les 8 candidats sont élus à l'unanimité.

Formation qualifiante

L'Amicale Laïque accompagne de nombreuses personnes dans des formations qualifiantes (BPJEPS, DEJEPS notamment). Elle permet l'insertion de jeunes dans la vie professionnelle.

Distinctions

L'action de plusieurs bénévoles fortement investis dans la vie de l'Amicale laïque est soulignée : Marc IMBERT (à la création de la section boxe française) ; Julien MICHEAU (président de la section basket), Marie Thérèse RAVAILLE (à travers elle l'ensemble des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité), le groupe de la Semaine du cinéma italien, Bruno MENEZ (trésorier, venu dans au CA via la section badminton).

Résolutions

Première résolution : L'Assemblée générale de l'association, après avoir pris connaissance du compte-rendu de l'Assemblée générale du 28 février 2022, approuve ledit procès-verbal.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Deuxième résolution : L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité de l'association pour 2021-2022		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Troisième résolution : L'Assemblée générale approuve le rapport moral présenté par le président.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Quatrième résolution : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du trésorier sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 et du rapport du commissaire aux comptes, approuve toutes leurs parties des-dits rapports ainsi que les comptes clos le 31 août 2022 tels qu'ils ont été présentés. En conséquence, l'Assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports. Elle donne quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Cinquième résolution : L'Assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 août 2022 (20 001,61€) en report à nouveau.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Sixième résolution : L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'il existe une convention entre l'Amicale laïque et l'association Amicale laïque-Centre de vacances pour la mise à disposition de personnel et de matériel.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Septième résolution : L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'il existe une convention d'assistance avec la Ligue de l'Enseignement pour le développement de l'emploi associatif.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Huitième résolution : L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de voter pour le renouvellement en qualité de membres du Conseil d'administration de l'association Amicale Laïque de Saint-Brieuc.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Neuvième résolution : L'Assemblée générale donne pouvoir au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités partout où besoin sera.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
AG extraordinaire Amicale laïque de Saint-Brieuc - 10 juin 2022		
Dixième résolution : L'Assemblée générale de l'association, après avoir pris connaissance du compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2022, approuve ledit procès-verbal.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0

Camille Binder
Président

Dominique Bourdonnay
Secrétaire

AL- centre de vacances - Compte-rendu d'AG - 6 février 2023

Renouvellement du Conseil d'Administration (tiers sortant)

Candidatures : Catherine BIDAN, Dominique BOURDONNAY (S), Carmen CARPENTIER (S), Pierre Hadrien DERDAR (S), Christian LEMOINE (S), Catherine MAYER, Bruno MENEZ (S), Pierre PARISOT (S), Guillaume TOURRETTE. Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Les 9 candidats sont élus à l'unanimité.

Vote des résolutions

Première résolution : L'Assemblée générale de l'association, après avoir pris connaissance du compte-rendu de l'Assemblée générale du 28 février 2022, approuve ledit procès-verbal.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Deuxième résolution : L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité présenté par la présidente de l'association pour 2021-2022		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Troisième résolution : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de trésorerie sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2022 approuve toutes leurs parties desdits rapports ainsi que les comptes clos le 31 octobre 2022 tels qu'ils ont été présentés. En conséquence, l'Assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Quatrième résolution : L'Assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 octobre 2022 (33 222,48 €) en report à nouveau.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Cinquième résolution : Elle donne quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0
Sixième résolution : L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de voter pour le renouvellement en qualité de membres du Conseil d'administration de l'association Amicale Laïque Centre de Vacances.		
Avis favorable : 38	Avis défavorable : 0	Abstention : 0

Catherine Binder
Présidente

Dominique Bourdonnay
Secrétaire



Procès verbal de l'Assemblée Générale du 28 Février 2023

Présents : 38 personnes présentes, membres du CA, salariés de l'association,
Commissaire aux comptes : M. Thomas PECHEU, Expert-comptable : M. Benoît CHARLES et Mme Maryline ROBERT,

Personnalités : M. Thibaut LE HINGRAT, Adjoint au Maire (Jeunesse, éducation populaire), M. Didier LE BUHAN, Adjoint au Maire (Finances), M. Romain ROLLANT, Adjoint au Maire (Culture, coopérations européennes et internationales), M. Thierry STIEFVATER, Adjoint au Maire (Sport et vie associative), Mme Maryline PRÉVOST, Conseillère, chargée du développement de la vie associative.

Excusés : M. GUIHARD, Maire de Saint-Brieuc, M. COAIL, Président du Conseil départemental, M. CARFANTAN, Vice-président du Conseil départemental, délégué à l'éducation et l'éducation populaire, M. GOUYETTE, Vice-président du Conseil départemental, délégué à la jeunesse et aux sports, M. KERVAON, Vice-président du Conseil départemental, délégué à la culture, Mme SAN GEROTEO, Conseillère du Conseil départemental, déléguée à l'enseignement supérieur et la recherche.

1. *Camille BINDER, Président de l'AL accueille les participants à cette Assemblée Générale et présente le déroulement de la séance*

Tous les rapports ont été mis en ligne sur le site de l'AL et ont donc pu être consultés, ainsi que le compte-rendu de l'AG du 28 février 2022 et celui de l'AG extraordinaire du 10 juin 2022. Un dossier présentant tous ces documents est fourni à tous les présents. Il ne sera donc pas fait lecture des rapports ; seuls seront présentés le rapport moral par Camille BINDER, président de l'AL, les comptes de l'association avec commentaire des tableaux financiers par Bruno MENEZ, trésorier et les interventions de M. Benoît CHARLES, expert-comptable et rapport de M. Thomas PECHEU, commissaire aux comptes. Morgan GUYONVARCH, Présidente de l'AL-Centre de vacances fera le point sur la saison 2022.

La parole sera donnée aux personnes présentes dans la salle avant le renouvellement du Conseil d'administration et le vote des différentes résolutions.

Un temps sera consacré au bilan de vingt années de formation des jeunes au sein de l'AL.

La séance sera clôturée en saluant l'activité bénévole au sein de l'Amicale laïque.

2. *Approbation du compte-rendu de l'AG 2021*

Pas de questions, ni de remarques. Pas de vote contre, pas d'abstention, **compte-rendu adopté à l'unanimité.**

3. *Rapport moral par le président*

2021-2022, une saison qui s'est déroulée dans **un contexte difficile**. Il faut faire face aux effets de trois crises, une crise sanitaire, une crise climatique et une crise internationale, qui impactent la vie quotidienne et celle des organisations.

Les effets de la pandémie n'ont pas empêché l'Amicale Laïque de reprendre normalement son activité, avec environ 1600 adhérents, dont 1000 briochois. Il faut même souligner la **mise en œuvre de nouveaux projets** :

- L'accueil d'une **section pétanque**.
- Le lancement de l'activité **Parkour**, pour laquelle un local a été trouvé (les négociations pour le louer sont en cours)
- Le projet « **Jeunes des quartiers ouest** ». L'Amicale Laïque est implantée depuis 1980 à l'ouest de la Ville et y intervient de façon régulière et fréquente, en partenariat avec la Maison des Collégiens du collège Jean Macé et avec le centre social La Roche. Ce projet est coconstruit avec la Ville. Les discussions sont parfois difficiles, les termes de la convention de moyens sont toujours en discussion, mais nous faisons confiance à la Ville : ce projet va aboutir et le travail avec les jeunes a déjà commencé.

Il faut revenir sur le dossier du **déménagement**. Lancé depuis 2017 avec l'ancienne municipalité, l'opération vise à installer le siège de l'Amicale rue de Cornouaille. Ceci doit permettre à l'AL de développer ses activités et surtout de les regrouper sur un même site afin de préserver la cohésion de l'association. Le chantier a pris du retard et l'installation ne sera pas possible avant septembre 2023.

La Ville a également présenté **un plan pour héberger les activités sportives** (rénovation du gymnase du Grand Clos et construction d'un Dojo). Mais il manque un lieu pour accueillir les activités « Danse ». En attendant ces réalisations, certaines activités continueront à se dérouler boulevard Charner.

L'Amicale Laïque doit s'impliquer pour **répondre à l'urgence climatique**, avec des locaux répondant aux normes environnementales et en incitant adhérents et professionnels à adopter des modes de fonctionnement plus sobres en énergie.

Enfin, la crise internationale a contribué à accroître le phénomène d'inflation. Pour répondre à l'érosion du pouvoir d'achat, le Conseil d'administration de l'AL a répondu à la demande de revalorisations salariales de ses professionnels.

Les coûts de fonctionnement ont augmenté et l'AL ne peut éviter de répercuter cette augmentation sur la contribution demandée aux familles. **Mais cette augmentation doit rester limitée afin que l'association continue à répondre aux besoins éducatifs, culturels et aux attentes sociales des familles** et que celles-ci ne se détournent pas de la vie associative.

4. *Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ.*

L'assemblée peut prendre connaissance des différents tableaux et graphiques, projetés sur écran. Une belle dynamique avec un nombre d'adhérents en hausse (+28%). Cette progression s'observe surtout dans les sections sportives et la danse. Malgré cette dynamique le résultat d'exploitation présente un excédent de charges de - 7800 €. Ceci est dû au déficit structurel des sections sportives (badminton et basket en particulier), l'AL ayant fait le choix d'avoir des animateurs professionnels.

Grâce aux produits exceptionnels, le résultat de l'exercice affiche un excédent de produits de 20 001,61 €.

L'évolution des subventions ne suit pas la croissance des effectifs. L'Amicale Laïque développe donc les missions de prestation de services. Celles-ci progressent mais tous ces projets exigent du temps (dossiers à remplir, conventions à établir ...) et font apparaître le besoin de financer un poste supplémentaire.

Intervention de M. Benoît CHARLES, expert-comptable : La gestion de l'association est sérieuse et les finances sont saines. La démarche qui consiste à rechercher d'autres produits, d'autres missions est une bonne démarche.

Rapport de M. Thomas PECHEU, commissaire aux comptes Rappel de la mission du commissaire aux comptes, qui est de vérifier la sincérité et la fiabilité des comptes ; lecture d'une partie du rapport officiel. **M. PECHEU certifie que les comptes, clos le 31/08/2021 avec un résultat net comptable positif de 20 001,61 € sont rigoureux, sincères et ne présentent aucune anomalie.**

Aucun changement au niveau des conventions signées avec l'AL-Centre de vacances et avec la Ligue de l'Enseignement. Il n'est donc pas nécessaire de revenir sur ce point. M. PECHEU rappelle aux trésoriers de section qu'il manque encore quelques justificatifs mais il ne pointe rien de grave.

5. Interventions complémentaires

Avant de passer aux différents votes, Camille BINDER rappelle les fondamentaux et les points d'appui de l'AL : la jeunesse, la diversité, le respect mutuel, la priorité donnée à l'éducation, le collectif. Les associations jouent un rôle indispensable dans une époque qui connaît une crise de la démocratie.

M. Romain ROLLANT, obligé de quitter la séance, souligner l'apport de l'Amicale Laïque au projet collectif mené en partenariat avec une *association palestinienne qui portait le projet, et la Ville de Saint-Brieuc (élus, techniciens et responsables de sections sportives)*.

Morgan transmet les remerciements de l'association à tous les animateurs qui se sont beaucoup investis durant la pandémie, remerciements à Romain et son équipe, à Juliette et toute l'équipe de l'accompagnement à la scolarité. 6 bénévoles actifs se sont d'ailleurs organisés en bureau.

Il n'y a pas de demande d'intervention.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le tiers sortant compte 7 personnes : Dominique BOURDONNAY, Michel BREMONT, Carmen CARPENTIER, Pierre Hadrien DERDAR, Christian LEMOINE, Bruno MENEZ, Pierre PARISOT. Toutes se représentent à l'exception de Michel BREMONT que le président remercie pour ses années de participation à la vie de l'Amicale.

Deux nouvelles candidates : Catherine BIDAN, Catherine MAYER.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. **Les 8 candidats sont élus à l'unanimité.**

Le prochain CA, réunit le 6 mars prochain, procédera à l'élection du bureau

7. Vote des résolutions

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité

8. L'Amicale et la formation des jeunes

Cette AG est l'occasion de mettre en valeur le rôle que joue l'association dans la formation des jeunes et l'importance qu'elle y attache. L'Amicale Laïque accueille chaque année beaucoup de stagiaires préparant un BAFD ou suivant des formations professionnelles (BPJEPS, DEJEPS par exemple). Beaucoup de jeunes y effectuent un service civique ; des collégiens et lycéens viennent sur un stage de découverte. L'objectif est de permettre à ces jeunes de s'insérer dans la vie professionnelle. Vincent BERTIN, directeur de l'association, présente 20 personnes – dont certaines sont présentes à l'assemblée – et leur parcours ultérieur.

9. Interventions des personnalités

M. Thibaut LE HINGRAT, Maire-adjoint, en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire : présente les excuses du maire, Hervé GUIHARD, pris par d'autres obligations.

Deux mots résumant les relations entre la municipalité et l'Amicale Laïque : confiance et partenariat. Thibault LE HINGRAT remercie les acteurs de l'association : membres du CA, salariés et bénévoles. La présence de l'AL dans le quartier ouest va se trouver renforcée par le déménagement du siège de l'association dans les locaux de la rue de Cornouaille, lieu social de proximité. Ce déménagement pourra avoir lieu cet été ; la fin des travaux est prévue pour mi-juillet. Un projet important va se concrétiser : la Ville a choisi de confier la mission jeunesse des quartiers ouest à l'AL qui est déjà bien implantée sur ce quartier - Thibault LE HINGRAT remercie la MJC qui était, jusque-là, chargée de cette mission. Le local est déjà trouvé ; il s'agit de l'ex maison du gardien du stade Hélène Boucher. L'AL va donc avoir des locaux et des moyens financiers augmentés (33 000 € de subvention). La Ville va également accompagner l'AL dans ses démarches auprès de la CAF et du Conseil Départemental (demande d'un nouvel emploi associatif).

M. Thierry STIEFVATER, Maire – adjoint en charge du sport et de la vie associative. Salue le dynamisme de l'AL qui a su passer le cap de la pandémie en préservant ses activités sportives. Il note même l'intégration de nouvelles sections et de nouvelles activités, telles que la pétanque ou le parkour. L'AL fait partie des acteurs incontournables de la vie associative. La municipalité soutient la vie associative et a mis en place de nouveaux critères d'attribution des

subventions de façon à se montrer plus égalitaire envers les associations multisectorielles (18% des charges de fonctionnement). Avec, également, des subventions aux activités. Celles-ci seront, au moins, stables. A ces subventions s'ajoute un soutien logistique, avec la mise à disposition de locaux (en incluant les charges de chauffage et d'électricité). Le projet d'équipement sportif au Grand Clos (rénovation du gymnase et construction d'un Dojo) est prévu pour 2025-2026 mais il faut comprendre que le budget de la Ville est un budget contraint. Il n'est pas prévu de salle de danse au Grand Clos. Il va falloir trouver des locaux. Quelques pistes sont à l'étude, avec une nouvelle commission d'attribution des locaux. On est en attente de nouveaux locaux pour le badminton, avec le projet d'une salle pour le « sport raquette ».

10. Remise des trophées par Jean VAILLANT.

Pour la quatrième année, l'Assemblée se termine par cette remise de trophées, fabriqués de façon artisanale. Le travail de cinq bénévoles est mis en valeur, cinq personnes choisis avec beaucoup de difficultés parmi les nombreux bénévoles de l'AL. C'est aussi une façon de remercier tous les bénévoles Du responsable au bénévole occasionnel, tous sont indispensables à la vie de l'association et, comme les effectifs augmentent, l'AL aura besoin de plus de bénévoles encore.

Les 5 « nominés » sont :

- Marc IMBERT, un des créateurs de la section boxe française
- Julien MICHEAU, président de la section basket.
- Marie Thérèse RAVAILLE, Accompagnement à la scolarité et à travers elle, l'ensemble des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité qui est salué. Elle souligne le plaisir qu'elle éprouve à assurer ce rôle auprès des enfants.
- Distinction collective remise à deux personnes qui représentent le groupe qui travaille à l'organisation de la Semaine du cinéma italien *Al Cinema !*
- Bruno MENEZ, trésorier, membre du CA, qui est venu à l'AL en intégrant la section badminton. Bruno souligne qu'il prend beaucoup de plaisir à participer aux travaux de l'AL et invite d'autres bénévoles à rejoindre le groupe.

Au nom du Conseil d'administration, le vice président Jean Vaillant remercie tous les salariés, du directeur aux vacataires, pour leur engagement et leur assiduité.

Camille BINDER incite toutes les personnes présentes à soutenir les sportifs de l'AL en assistant aux rencontres ; par exemple à celle de badminton samedi prochain à 13h45, salle de la Vallée. Il prononce ensuite la clôture de cette AG en invitant l'assistance à partager un moment de convivialité.

Clôture de L'AG à 20 h.30

Procès verbal de l'A.G. de l'AL-Centre de vacances

Rapport de Morgan GUYONVARCH, présidente de l'association.

L'ensemble du rapport peut être consulté sur le site de l'AL ou dans le livret remis aux personnes présentes.

Depuis 1950 le Centre de vacances a permis aux jeunes de pratiquer des activités sportives et de loisirs mais aussi de transmettre les valeurs de l'éducation populaire. Il s'est implanté à Vouvray, dans l'Ain où l'Amicale Laïque est propriétaire de terrain.

Les activités ont évolué et de nouvelles activités ont été mises en place. Les séjours se sont remplis rapidement mais ce bon remplissage n'a pas suffi à compenser la hausse des coûts (nourriture, transport, carburants...) ; il a toutefois limité le déficit à 3 748 €. La vente d'une portion de terrain appartenant à l'association pour 35 000 € a permis de clôturer la saison avec un résultat net comptable de 33 222 €.

Renouvellement du Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque Centre de vacances

Six personnes issues du tiers sortant : Dominique BOURDONNAY, Carmen CARPENTIER, Pierre Hadrien DERDAR, Christian LEMOINE, Bruno MENEZ, Pierre PARISOT. Trois nouvelles candidatures : Catherine BIDAN, Catherine MAYER, Guillaume TOURRETTE.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Les 9 candidats sont élus à l'unanimité.

Vote des différentes résolutions

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité.



Le président, Camille BINDER

La secrétaire : Dominique BOURDONNAY